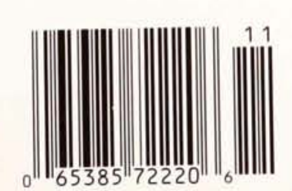
Cité libre

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XIX • NUMÉRO 5 • DÉCEMBRE 1991-JANVIER 1992 • 3,50$

ARTS ET LETTRES

COURRIER





C'est job ou Job !

Canada

Anne-Marie Bourdouxhe

Au moment où j'écris ces lignes, le 8 novembre 1991, je me demande ce qu'il nous reste à fêter au Canada? Le moins que l'on puisse dire c'est que les Canadiens ne sont pas d'humeur à célébrer le 125e anniversaire de la Confédération, pas plus d'ailleurs que les Montréalais ne le sont pour fêter les 350 ans de Ville-Marie. La récession dure, les jeux constitutionnels perdurent. «Quand c'est rendu ça revire!» dit-on dans Charlevoix. Sommes-nous rendu ? Si oui, de quelle bord le conflit constitutionnel Québec-Canada va-t-il revirer ?

Lecteur assidu de nos grands quotidiens Luciano Bozzini est pessimiste. «Le débat est tellement faussé au Québec et, à ce qu'il me semble au Canada anglais aussi, qu'il ne peut que contribuer à la désintégration du pays», écrit-il dans *Un Québécois, Canadien et Suisse regarde avec tristesse s'effondrer un pays qui pourrait être grand*...

«À l'inverse du *melting pot* américain ou de la loi du vainqueur que les pays conquérants imposaient sur les conquis, le Canada s'est forgé autour d'une idée, qu'il y avait une place pour chacun dans cette grande maison et que la condition pour y habiter n'était pas l'adhésion corps et âme à la nation canadienne, mais plutôt à un idéal de paix, de justice et de fraternité» écrit Angéline Fournier-Tombs dans ce numéro. Or, nous apprennent Bruce Katz et David Beam dans *Les origines du nationalisme culturel*, les jeux constitutionnels se disputent entre les partisans de deux définitions successives de la nation: «Le libéralisme qui tend vers l'universalisme du Siècle des lumières et vers les droits de l'individu incarne l'idée de la nation jusqu'à la défaite de la France par Bismarck alors que l'ultraconservatisme qui tend vers le particularisme et vers le corps collectif incarne l'idée de la nation depuis l'unification de l'Allemagne.»

S'il semble avéré que Mulroney pas plus que Bourassa n'a de vision précise de l'avenir de la Confédération canadienne, il ne perd pas le nord quant à l'orientation qu'il entend donner à la structure socio-économique du pays. À Louis-Philippe Rochon qui lui demande ce qu'il pense de l'amendement constitutionnel visant à modifier la Loi sur la Banque du Canada afin qu'il soit clair que son mandat soit de réaliser et de préserver la stabilité des prix et ce, sans référence à l'emploi, l'économiste Albert Breton, père du concept de fédéralisme de concurrence répond sans ambages: «Je trouve inacceptable qu'à l'occasion d'un exercice constitutionnel le gouvernement conservateur en profite pour introduire dans la législation du pays son idéologie de droite. Si leur intention est de constitutionnaliser la loi sur la Banque du Canada, c'est une erreur catastrophique; il faut constitutionnaliser le moins de choses possible. C'est un tour de passe-passe. D'une part, le gouvernement fédéral propose que les provinces aient un *input* dans la Banque du Canada pour les problèmes qui relèvent de leurs régions et d'autre part, le gouvernement fédéral leur dit que la Banque n'a plus de responsabilité pour les problèmes économiques sauf l'inflation. Si les provinces ne sont pas capables d'y voir clair, elles sont vraiment bouchées.»

Jean Pelletier et Yves Couture commentent dans ce numéro deux déclarations qui ont fait les manchettes cet automne. Il s'agit bien sûr de la déclaration *off the record* de Pierre Elliott Trudeau sur le pouvoir que donnerait à son gouvernement la reconnaissance du Québec en tant que société distincte et du témoignage, très *on the record* celui-là, du dramaturge René-Daniel Dubois devant la commission parlementaire chargée d'étudier le rapport Arpin.

«La menace et la peur qu'elle engendre ont toujours constitué un moteur tout-puissant d'organisation internationale» écrit Michel Dupuy dans *Le nouvel ordre mondial: d'où viendra la peur?* Puisque «désormais, plus personne ne saurait prétendre que l'Union soviétique fait peser une menace imminente» et qu'«il faudrait aussi bien mal connaître les États-Unis pour croire qu'ils s'apprêtent à déployer leurs forces pour conquérir le monde» d'où viendra la peur ? Michel Dupuy décrit dans ces pages les forces de ruptures et d'association qui se confrontent à travers le monde et comment elles remettent en cause certains concepts bien établis en politique internationale.

Paul-Christian Nolin à lu *Les aventures de la liberté* de Bernard-Henri Lévy et cela lui a rappelé un bon mot de l'abbé Delille «vide de vous et rempli de lui-même»... En septembre, les Éditions Libre Expression publiaient *Les Enfants d'Aataentsic*, la monumentale histoire du peuple huron de Bruce G.Trigger traduite en français par Jean-Paul Sainte-Marie et Brigitte Chabert Hacikyan. Que voilà un livre passionnant qui nous en apprend autant sinon plus, sur la mentalité de nos ancêtres pour lesquels les «habitants d'une péninsule» furent d'abord des partenaires commerciaux et aussi, pour le plus grand malheur de ces derniers, un peuple à convertir à la foi catholique.

Enfin, la rubrique courrier est plus importante dans ce numéro car la reparution de *Cité libre* à incité deux lecteurs à nous dire ce qu'elle signifie pour eux. Pierre Joncas appartient à la génération des fondateurs de *Cité libre*. Lecteur assidu et enthousiaste de la revue dès 1954, il nous dit pourquoi il a lu le numéro de juillet-août 1991 «avec un mélange d'espoir et d'appréhension». Louis Cornellier par contre, appartient à la génération sans l'appui de laquelle *Cité libre* ne saurait prospérer — les moins de trente ans. Il nous adresse une lettre ouverte qui m'incite à croire que nous avons trouvé le ton juste.

Bertrand Pirel nous a quitté pour visiter le vaste monde. À l'heure actuelle il devrait être en Nouvelle-Zélande d'où il a promis de nous écrire. Angéline Fournier-Tombs a accepté avec joie de le remplacer à titre de secrétaire de rédaction et donc de se taper tous les mois la corvée de la correction d'épreuves.

Bonne lecture et...

Bonne année.

À qui appartient *Cité libre*?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentré dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi.»

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme qui compte aujourd'hui une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Les membres de la Coopérative d'information *Cité libre* sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue.

SOMMAIRE

VOLUME XIX • NUMÉRO 5 • DÉCEMBRE 1991-JANVIER 1992 • 3,50$

Cité libre

Coopérative d'information
Cité libre

Conseil d'administration

Michel Dupuy, *président*
Kimon Valaskakis, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Roxane Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Jacques Hébert, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier

Rédaction

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Angéline Fournier-Tombs
Comité de rédaction:
Jean-Pierre Bourdouxhe,
Louis Lesage,
Gérard Pelletier, Stephen Schecter,
George Tombs.
Illustration:
Robert La Palme

Production

Infographistes: Claude Guérin, Carole Arbic
Photo: Simon Beaulieu
Photocomposition : Typographie Sajy
Impression : Interglobe inc

ADRESSES

Siège social

Bureau 1400,
1001, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, P.Q. H3A 3C8

Rédaction

3846, ave du Parc Lafontaine
Montréal, P.Q. H2L 3M6
Tél.: (514) 398-6754
Fax: (514) 398-7364

Service d'abonnement

PÉRIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Télécopieur: (514) 274-0201

Vente au numéro

MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Fax: (514) 364-7245

Vente aux libraires

DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Télécopieur: (514) 331-3916

Dépôt légal : 2e trimestre 1991
ISSN:1183-7144

Envoi de publication: enregistrement no. 10123

Cent vingt-cinq ans plus tard

Que reste-t-il à fêter au Canada ?

PAR ANGÉLINE FOURNIER-TOMBS

«Nous sommes de races différentes, non pas dans le but de nous frustrer ou de nous faire la guerre, mais afin que chacun puisse de son côté contribuer à la prospérité et à la gloire de tous»

GEORGE ÉTIENNE CARTIER[1]

Puisqu'on mesure la réussite d'une psychanalyse à la capacité du patient à reconstituer le puzzle de sa personnalité, il est nécessaire que le processus soit suffisamment long pour lui permettre non seulement de défaire les murs, mais aussi de rebâtir l'édifice, jusqu'au jour où il se sentira assez fort pour dire adieu à son médecin. Quelque soit le résultat, c'est très douloureux, très long et très coûteux.

Quelle est donc cette maladie de l'âme qui nous oblige, nous Canadiens, à prolonger le traitement? Quelle est donc cette blessure si profonde qui, de commissions en rapports et de réunions en consultations, nous vide peu à peu de nos forces vives et nous envahit d'idées noires? Dans ce fouillis inextricable de questions, de problèmes, il paraît difficile de démêler le fil conducteur.

Depuis quelques années, on nous a si souvent dit que notre constitution était un problème que nous finissons par le croire, comme faisant partie de nos traditions. Serait iconoclaste celui qui dirait tout haut ce que beaucoup pensent tout bas: «La constitution d'accord mais après...». Car il est faux de croire qu'un beau papier tout neuf estampillé *Constitution canadienne 1992* résoudra la question. De toute manière, puisque tout est affaire de consensus, serons-nous jamais d'accord sur le nom à donner à ce document?

Le Festival canadien du film qui s'est tenu à Paris en septembre dernier a failli être annulé lorsque le gouvernement québécois s'est indigné de l'audace d'un tel titre. N'était-il pas plus normal de changer la dénomination pour «le Festival du film canadien et québécois»? Nous serions morts de rire si se donnait à Montréal un «Festival du film français et corse», ou «italien et sicilien».

Difficulté d'expression du sentiment d'appartenance «affective».

Toute la difficulté réside dans le fait que le sentiment national a deux expressions: le sentiment d'appartenance «affective» et le sentiment d'appartenance «économique», le deuxième renforçant le premier. Or il semble que ni l'un, ni l'autre n'aient été favorisé ces dernières années au Canada.

Le sentiment d'appartenance «affective» a du mal à s'exprimer puisque chanter l'hymne national, respecter le drapeau canadien, parler du Canada comme de son pays, semblent être devenus des hérésies, au Québec du moins. Le terme «patriotisme», c'est à dire l'amour de la patrie, ne fait plus partie du vocabulaire canadien. Et toute manifestation de cet attachement ne peut se faire qu'en cachette et le rouge au front.

Alors qu'aux États-Unis le Président George Bush ne rate pas une occasion de déclarer publiquement sur fond de drapeau américain et les larmes aux yeux que «Dieu bénisse ce grand et beau pays que sont les États-Unis d'Amérique et ses habitants les Américains», la même chose dite par Mulroney nous fait sourire. Or, ce sont encore les déclarations de fierté des dirigeants d'un pays qui soulèvent l'enthousiasme des foules. Tout est bon aux États-Unis pour déclarer: «Vive les Américains», que ce soit l'enterrement en grandes pompes de soldats morts à l'étranger, ou l'accueil national réservé à des otages libérés.

> *Car il est faux de croire qu'un beau papier tout neuf estampillé* Constitution canadienne 1992 *résoudra la question. De toute manière, puisque tout est affaire de consensus, serons-nous jamais d'accord sur le nom à donner à ce document?*

Le dilemme (s'il y en a un!) est d'autant plus grand pour les Canadiens que dans certaines provinces, comme le Québec, il est extrêmement difficile, voire impossible de revendiquer d'abord l'identité canadienne puis l'identité québécoise sans être considéré comme une curiosité, un relent du passé. Au Québec, même si les indépendantistes purs et durs sont toujours minoritaires, ils ont si bien façonné la pensée dominante (discours politiques, journaux, télévision...), que Québécois et Canadiens semblent appartenir à des mondes inconciliables.

Et pourtant, le Canada s'est bâti sur une vision libérale voire moderne de la société, prenant comme postulat de départ que l'État-nation Canada était transcendé par la volonté de vivre ensemble dans la liberté. N'ayant pas eu à

défendre son territoire contre un agresseur étranger puisque, à part la Guerre de 1812, les États-Unis n'ont manifesté aucune visée d'expansionnisme armé, le Canada a fait dans la paix ce que d'autres, comme l'Autriche, la Russie, l'Allemagne ou la Pologne, ont fait dans la guerre. C'était d'ailleurs la grande fierté des pères de la Confédération canadienne qui s'enorgueillissaient d'avoir réuni dans une grande famille des groupes de toutes origines vivant côte à côte dans l'harmonie.[2]

À l'inverse du *melting pot* américain ou de la loi du vainqueur que les pays conquérants imposaient sur les conquis, le Canada s'est forgé autour d'une idée, qu'il y avait une place pour chacun dans cette grande maison, et que la condition pour y habiter n'était pas l'adhésion corps et âme à la nation canadienne, mais plutôt à un idéal de paix, de justice et de fraternité. Et même si l'histoire du Canada a été bouleversée par des tensions internes parfois très importantes, cette vision très avant-gardiste du pays a marqué et continue de marquer notre histoire.

Les tensions viennent de ce que cette vision pluraliste et décentralisée de la société, détachée de tout symbole concret, n'est pas très "naturelle" pour l'homme qui instinctivement se tourne vers la sécurité que lui donne le sentiment d'appartenance. Sans guerre pour modeler la nation, peuplé d'une population peu nombreuse et dispersée sur un immense territoire ce qui rend la communication parfois difficile, doté de deux langues officielles mais d'une population bilingue minoritaire et de symboles nationaux récents (le drapeau canadien date de 1965), le tout coiffé d'une monarchie importée (quelle ambiguïté!) et anachronique, le Canada est une arche de Noé qu'il convient de manoeuvrer avec délicatesse.

Or, ce fut loin d'être le cas. Tout au long de l'histoire canadienne, de nombreux exemples démontrent clairement qu'il y a une hiérarchie de l'appartenance; où le sentiment d'appartenance des uns est pris beaucoup plus au sérieux que celui des autres. Que l'on pense par exemple aux rébellions métisses au 19e siècle, à l'affaire des écoles franco-manitobaines, à la porte claquée au nez des réfugiés juifs d'Europe avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, à la détention des Canadiens d'origine japonaise à la même époque, au sort réservé aux autochtones dans les écoles résidentielles, ou même au droit de vote que ces derniers n'ont obtenu qu'en 1960 au fédéral et en 1969 au Québec! etc Et que dire du sentiment d'appartenance *des autres*, ceux qui ont formé l'establishment canadien, ces Canadiens anglais de souche loyaliste, réfugiés monarchistes de la Révolution américaine qui ont longtemps considéré l'Amérique avec l'amertume et la nostalgie d'exilés; comme s'ils n'appartenaient pas vraiment à leur pays d'accueil, le Canada.

Dans ce contexte, on réalise l'importance qu'avaient pour beaucoup de Canadiens des institutions comme le train transcanadien ou la Société Radio-Canada. Le train, fil ténu et symbolique parcourant le pays d'un océan à l'autre, est venu avant le drapeau et sa construction fut source de bien des souffrances. Sabrer dans ce réseau, ce n'était pas seulement contrôler les dépenses, mais aussi couper un lien physique, historique et symbolique, sans préparation et sans rien pour le remplacer. Pour ceux qui croient que les traditions forgent une nation, ce démantèlement est dramatique car il est l'expression de la disparition de marques et de points de repères. La mort à petit budget de Radio-Canada[3] est aussi une aberration, puisque les deux réseaux anglais et français sont la confirmation du fait que la politique des langues officielles n'est pas uniquement affaire de fonctionnaires confinés à Ottawa mais une réalité bien ancrée dans la vie quotidienne des Canadiens.

Au fond, personne n'a encore réussi à démontrer ce qu'il y a de si haïssable dans ce merveilleux pays, où des millions de réfugiés demandent à émigrer en priorité, sauf une réelle incompétence à développer le sentiment d'appartenance.

> *À l'inverse du* melting pot *américain ou de la loi du vainqueur que les pays conquérants imposaient sur les conquis, le Canada s'est forgé autour d'une idée, qu'il y avait une place pour chacun dans cette grande maison, et que la condition pour y habiter n'était pas l'adhésion corps et âme à la nation canadienne, mais plutôt à un idéal de paix, de justice et de fraternité*

La force du mouvement nationaliste québécois, fut d'opposer les sentiments là où le Canada parlait raison, contrat social. Les nationalistes québécois ont réussi à donner vie aux symboles traditionnels nationaux d'une manière extraordinaire: ils défendent le drapeau, sont fiers de leurs institutions économiques, parlent de leur «culture», défendent leur langue. Ils ont même trouvé aux Québécois un ennemi juré: la langue anglaise et ceux qui la parlent «les Anglais», condition *sine qua non* de la solidarité nécessaire à la défense du territoire. Les nationalistes québecois ont réussi brillamment ce que les Canadiens essaient de développer avec beaucoup de difficultées: un très fort sentiment d'appartenance. Au prix certes de beaucoup de demi-vérités.

On a beau dire que le concept d'État-nation est dépassé, que le courant de l'histoire nous mène vers la création de blocs politiques, que les drapeaux ne valent plus qu'on se batte pour eux... les affres que nous vivons au Canada semblent nous démontrer le contraire. Pour l'instant en effet, les citoyens canadiens sont des hommes et des femmes qui ont besoin de points de repères nationaux et de chefs d'État forts et indépendants qui «ont un rêve» pour leur pays. Si l'évolution du concept de nation doit se faire, ce sera tranquillement au fil des générations, sous l'impulsion des changements économiques et politiques mondiaux.

Effritement du sentiment d'appartenance «économique».

Quant au sentiment d'appartenance «économique», deuxième volet de notre identité, il semble s'effriter inéluctablement, tandis que nous transpirons abondamment sur les détails d'une constitution miracle. Premiers frappés, les industriels qui pour des raisons économiques perdent tout sentiment national. Les effets catastrophiques du libre-échange combinés à une politique de taux d'intérêt élevés et

au maintien artificiel du cours du dollar canadien ne sont plus à démontrer: fermetures d'usines, pertes d'emploi, augmentation du déficit du compte courant, baisse des exportations canadiennes. Mais plus frappante encore est la facilité avec laquelle les entreprises déménagent leurs usines pour profiter de salaires horaires plus bas et d'une faible protection sociale des employés dans certains États américains: notre salaire horaire de 16 $ concurrence difficilement les salaires de fortune qui sont payés dans certains États du Sud des États-Unis (jusqu'à 6.50$ de l'heure sans aucune couverture sociale).[4]

L'identité nationale économique est aussi importante que le sentiment national individuel, car elle conditionne ce dernier. Nous avons une vision plutôt continentale de notre appartenance économique, alors qu'en l'état actuel des choses ce serait un sentiment d'appartenance nationale qu'il nous faudrait pour faire vivre notre industrie. Les Suisses par exemple n'hésitent pas à faire leurs achats de bois à la scierie locale du canton pour faire marcher les affaires. Nous par contre, courons tous magasiner aux États-Unis pour profiter des aubaines. Le marché transfrontalier prive le Canada de revenus importants c'est vrai. Mais la véritable question ne devrait pas être «quelles mesures économiques employer pour empêcher les Canadiens d'acheter aux États-Unis», mais bien plutôt «que faire pour renforcer le désir d'acheter canadien?».

Ce que nous avons toujours considéré comme normal de la part de propriétaires de bateaux, qui battent le pavillon du pays qui leur convient fiscalement, nous avons plus de mal à l'accepter de la part de sociétés ou d'individus que l'on rattache traditionnellement à un pays. J'aimerais croire, comme l'affirmait le Pr Frédéric Lessman dans une conférence sur la pauvreté donnée à Montréal en octobre dernier, que la vie n'est pas faite que de gains économiques et que l'appartenance à une communauté, à un pays, incite les citoyens à agir dans certains cas avant tout pour le bien de leur pays, même si ce n'est pas ce qu'il y a de plus rentable pour eux. Je me souviens de ces amis français (et ils n'étaient pas les seuls) qui se faisaient un point d'honneur d'acheter une voiture Peugeot parce qu'elle était «made in France», et qui transmettaient cet idéal à leurs enfants. L'appartenance à la Communauté européenne va sans doute faire passer ce sentiment d'identification, de «Made in France» à «Made in Europe».

Alors que les pays européens préparent le sentiment d'appartenance à l'Europe depuis plus d'un demi-siècle par l'harmonisation de leurs législations sociales respectives, la signature d'ententes économiques et qu'ils songent même à un passeport européen, les Canadiens par contre sont loin de se sentir nord-américains au sens étroit (Canada et États-Unis) ou au sens large (Canada, États-Unis et Mexique). Nous commençons à peine à entrevoir ce que c'est que d'être Canadien. Rien ne nous a préparé psychologiquement, économiquement ou législativement à ce traité de libre-échange dont seules deux provinces, le Québec et l'Alberta, voulaient et qui nous met dans l'obligation d'accepter maintenant le libre-échange à trois.

Le Canada à la recherche d'un équilibre entre les forces d'association et de rupture

Sommes-nous avant tout Canadiens ou Nord-américains? Ou sommes-nous les deux? Si nous sommes, comme je le pense, avant tout Canadiens, comment faire pour renforcer notre sentiment d'appartenance affective et économique au Canada sans nous laisser aspirer par les États-Unis ? Je n'ai pas de réponse miracle, mais la question vaut la peine qu'on y réfléchisse.

Si, comme nous l'avons vu, la Confédération canadienne est fondée sur une vision très ouverte et moderne de la société faite de liberté et de justice et du rejet d'une identité monolithique canadienne, comment maintenir ensemble les morceaux de cette société pluraliste?

Si, comme nous l'avons vu, la Confédération canadienne est fondée sur une vision très ouverte et moderne de la société, faite de liberté et de justice et du rejet d'une identité monolithique canadienne, comment maintenir ensemble les morceaux de cette société pluraliste? Le Canada, cette «monarchie socialiste» comme la définissent certains de nos voisins du Sud, cherche à trouver un équilibre entre ce qu'Edgar Morin [5], appelle les forces d'associations et les forces de rupture: «l'enjeu des années à venir, c'est le conflit décisif entre les forces de rupture et les forces d'association». Tout en affirmant qu'«il ne faut pas ignorer la réalité des ethnies et des nations,» et que «nous devons être planétariste, en sachant que l'humanité est faite d'ethnies très diverses et que cette diversité est un trésor», le sociologue français croit cependant que «si les forces de ruptures et de balkanisation l'emportent, ce sera une très grave régression».

Or, les Canadiens comme tant d'autres peuples sont confrontés au grand défi du monde moderne où, «les forces de rupture semblent plus fortes que les forces d'association. Nous sommes à une époque où l'ère planétaire n'arrive pas à s'accomplir. Mais l'improbable arrive souvent. Et de plus ici s'applique l'aphorisme de Hölderlin qui dit que «plus croît le péril, plus aussi croît ce qui sauve». C'est à dire que l'accroissement du danger crée des éléments de lutte contre ce danger». (Ibid.)

La crise constitutionnelle et les tensions ethno-linguistiques sont autant de défis qui, si nous les relevons ensemble, rendront notre identité plus forte. L'enjeu est de taille mais il en vaut la peine, car autrement nous risquons, lorsque nous relèverons la tête de notre table de travail constitutionnelle, de nous rendre compte, et trop tard, que les seules choses qu'il nous reste à fêter et sur lesquelles nous sommes tous d'accord, sont le sirop d'érable et la Coupe du Canada! ✎

NOTES

1. Peter Wait. *The Confederation Debates in the Province of Canada 1865*
2. George Brown et George-Étienne Catier cités par William Kilbourn dans «The Peaceable Kingdom Still», dans un numéro spécial sur le Canada de la revue américaine Daedalus, automne 1988, p.1..
3. Gérard Pelletier. *Cité libre*, septembre 1991
4. Ce problème a été exposé par Mel Hurtig dans un extrait de son dernier livre paru dans *The Globe and Mail* le 3 octobre 1991 de même que par Kimon Valaskakis qui, dans diverses conférences a mis l'accent sur le fait que les dangers de cette question n'étaient pas assez mis en évidence.
5. *Le Devoir*, 21 octobre 1991.

Un Québécois, Canadien et Suisse

regarde avec tristesse s'effronder un pays qui pourrait être grand...

LUCIANO BOZZINI

Sociologue de formation, l'auteur est professeur au département d'administration de la santé à l'Université de Montréal

Depuis l'échec de Meech, le Canada semble glisser inexorablement vers la désintégration. Au Québec, le point de vue «souverainiste»[1] (il faudra bientôt liquider l'ambiguïté du mot qui en attendant fait l'affaire des politiciens indépendantistes) a été écrasant à la Commission Bélanger-Campeau et est dominant parmi les leaders d'opinion francophones; les sondages montrent que «la souveraineté» est dans la course; malgré certaines mises en garde (Y. Allaire, 1991)[2] qui passent inaperçues dans le ronron dominant, le Parti libéral du Québec ne sait plus comment faire pour ne pas chevaucher la vague à son tour (voir le délire Allaire et la nervosité des députés qui suivent la vague plutôt qu'une vision).

Le mouvement souverainiste québécois a également le mérite de poser à une fédération sur le bord de la banqueroute la question centrale de tout fédéralisme pluri-ethnique: le fédéralisme canadien est-il capable de trouver une nouvelle forme de cohabitation féconde entre ses deux grandes composantes?

Les nouvelles provenant du Canada anglais nous apprennent que l'incompréhension grandit; qu'une portion importante (et qui pourrait grandir) de Canadiens anglais, déjà excédés par les politiques de l'ère Trudeau, est prête à laisser partir le Québec. Bref, comme l'écrit R. Thorsell (1991)[3], rédacteur en chef du *Globe and Mail*, nous avons affaire à un grand malade au chevet duquel les docteurs désespèrent.

Les idéologues du «nationalisme ethnique» capitalisent sur les remous nationalistes en Europe pour annoncer «aux entêtés» du fédéralisme son décès. D'un autre côté, une proportion importante des Québécois francophones — les jeunes en particulier — soumis à l'incroyable lavage de cerveau sur «l'humiliation» subie à Meech (le terme a été utilisé *ad nauseam* dans les médias), bombent tout naturellement le torse. Dans le monde des émotions humaines, Il n'est évidemment pas exclu qu'une formidable distorsion des faits, une immense calomnie comme l'ont justement qualifiée plusieurs, puisse déclencher la fierté.

Je voudrais ici défendre trois idées.

1) Il est faux de prétendre que l'État-nation est l'aboutissement naturel de l'Histoire et que le fédéralisme est un concept et une méthode de gouvernement dépassés. Si le Canada tombe, c'est que Canadiens anglais et Québécois n'auront pas voulu ou auront été incapables de réformer un pays qui, à mon avis, en vaut la peine. Se consumera ainsi non pas une tendance naturelle de l'Histoire mais l'échec social, politique et humain qui semble en train de se mettre en place et à la suite duquel les probabilités que les deux parties soient perdantes sont élevées.
2) Si l'on ne rehausse pas la qualité du débat public, les historiens se pencheront un jour sur un cas typique de «self-fullfilling prophecy». Bref, le débat est tellement faussé au Québec et à ce qu'il me semble au Canada anglais aussi qu'il ne peut que contribuer à la désintégration du pays. Au Québec, le tronquage de la réalité, l'unanimisme néo-duplessiste, la manipulation des émotions, l'esprit de confrontation irrationnel remplacent l'évaluation rigoureuse et l'esprit critique, la sérénité devant les options, la conscience des valeurs et acquis communs comme celle des potentialités de l'avenir.
3) Nombreux sont ceux qui pensent que le temps est arrivé de rédiger la nécrologie du Canada. La crise est en effet grave mais la situation n'est pas désespérée. À mon avis, le pays peut être sauvé à deux conditions: la reconnaissance définitive par le Canada anglais de la thèse des «deux nations» (je laisse à d'autres le soin d'intégrer la question autochtone à ce point de vue) et la «montée sur les barricades» des hommes et des femmes de ce pays qui tiennent au maintien et au renouveau de la fédération.

Fédéralisme: annonce prématurée d'un décès

Je ne partage pas les idées des tenants de l'État-nation au sens d'un nationalisme «psycho-ethno-historique» mais je suis prêt à reconnaître la légitimité de leur point de vue, le côté noble de leur projet, et le progrès que les diverses élites nationalistes — politiques, intellectuelles et artistiques — ont concouru à provoquer au Québec, essentiellement le renforcement de l'identité, de la fierté, de la volonté de prendre collectivement en main son destin.

Le mouvement souverainiste québécois a également le mérite de poser à une fédération sur le bord de la banqueroute la question centrale de tout fédéralisme pluri-ethnique: le

fédéralisme canadien est-il capable de trouver une nouvelle forme de cohabitation féconde entre ses deux grandes composantes? Dans ce sens, le mouvement souverainiste ne se distingue pas d'une constante dans les orientations du Québec: de Duplessis à Daniel Johnson («égalité ou indépendance») aux forces politiques actuelles — fédéralistes ou souverainistes — l'idée d'une «nation» québécoise, d'une «société distincte», des deux peuples fondateurs, peu importe l'appellation, constitue le fondement des orientations et revendications du Québec. Il faut aussi reconnaître au mouvement souverainiste le mérite d'être passé d'un nationalisme ethnique frileux et défensif à un nationalisme à la fois ethno-culturel et fonctionnel mettant l'accent sur l'autonomie, la volonté et les outils du développement.

Un fait essentiel devrait faire réfléchir les plus lucides et ouverts parmi les souverainistes: les indépendances nationales qu'aimait citer René Lévesque se sont toutes faites à des majorités écrasantes sinon à l'unanimité. Comment se fait-il que, malgré vingt ans de propagande acharnée, une majorité de Québécois francophones résiste à sa «libération»?

Ceci dit, je me détache entièrement d'eux à la fois sur l'interprétation des événements européens, sur la valeur comparée du «fédéralisme multiethnique» et du «nationalisme ethnique» comme sur les perspectives d'avenir.

Les tenants de l'État-nation ethnique arboraient le sourire lorsqu'au Kosovo, on sortait les drapeaux et les costumes nationaux, signes avant-coureurs de l'actuel bourbier yougoslave. Hélas, on oubliait que sous les gilets et les dentelles pouvaient sommeiller les couteaux. La situation actuelle en Yougoslavie ne démontre pas l'inéluctabilité de l'État-nation, mais plutôt, comme me confiait récemment un ami serbe «voilà ce qui arrive lorsque des politiciens véreux, des deux côtés, mettent au premier plan les cadavres du passé très récent et le Nous ethnique plutôt que les défis de l'avenir». Comment peut-on confondre la libération des Pays Baltes et de la Pologne de la botte communiste et soviétique, le réveil des haines séculaires en Yougoslavie couplé à la fédération forcée de la Yougoslavie sous Tito avec l'inévitabilité de l'État-nation et la situation au Québec?[4] Un fait essentiel devrait faire réfléchir les plus lucides et ouverts parmi les souverainistes: les indépendances nationales qu'aimait citer René Lévesque se sont toutes faites à des majorités écrasantes sinon à l'unanimité. Comment se fait-il que, malgré vingt ans de propagande acharnée, une majorité de Québécois francophones résiste à sa «libération»?

Les déclarations contradictoires sur la nature actuelle de la Communauté économique européenne et sur son développement vont s'accentuer dans les prochains mois. Les uns veulent n'y voir que le maintien de patries souveraines confédérées, d'autres parlent de «pré-fédération» et signalent que les autorités de la Communauté commencent à avoir des pouvoirs importants et légifèrent à la majorité (et non à l'unanimité) des normes qui contraignent tous les membres. En face des arguties des experts et des constitutionnalistes (ces derniers ont sans doute leur place à leur heure lorsqu'il faut rédiger des textes législatifs), un fait essentiel marque l'évolution de la CEE: les patries dites «souveraines» abdiquent de plus en plus des souverainetés (Leslie Peter, 1991)[5]. L'évolution de la CEE est simplement l'illustration qu'on ne sépare pas l'économique, le social et le politique dès lors qu'on dépasse le simple libre-échange capitaliste. Comme le signalent quelques esprits lucides et des indépendantistes «purs et durs», la souveraineté-association est une immense blague que les élites canadiennes-anglaises ne prennent pas au sérieux du reste: comme disait quelqu'un, il n'existe pas de grossesse partielle. On reste, ou on s'en va.

Les trois «âmes» du nationalisme

Si on voulait éviter l'emploi d'un mot à la connotation fragile, on pourrait le remplacer par l'expression plus neutre d'identité collective à chaque fois qu'un groupe humain se circonscrit par rapport à d'autres groupes. L'observation des groupes humains montre que cette identité est une sorte de nécessité. Elle n'est pas limitée à des frontières étatiques : on est Bolognais, Emilien, Italien, bientôt Européen peut-être, comme on est Montréalais, Québécois, Canadien et Nord-américain.

Si on se place au niveau de l'identité «nationale», l'identité «ethno-psycho-historique» (ou comment on veut bien la nommer) en constitue la première «âme» ou le premier substrat. Elle a sa valeur propre: elle cimente le groupe et permet l'épanouissement de l'expression artistique et de la culture. L'homogénéité linguistique en est souvent le fondement, mais pas toujours: dans de nombreux cas, l'aspect «psychohistorique» domine (pays arabes).

Il est une deuxième «âme» de l'identité collective: la volonté d'autonomie, de prise en charge de son développement. Ce type d'identité peut d'ailleurs très bien se manifester, comme le montre la renaissance des régionalismes en Europe, à l'intérieur d'un même État-nation. Par ailleurs, comme le défendent les fédéralistes québécois francophones et comme le montrent les fédérations pluri-ethniques, ces deux types d'identité sont parfaitement compatibles avec une solution fédéraliste.

Il est finalement une troisième «âme» du nationalisme. Dans les pays multi-ethniques/linguistiques (Suisse, Belgique, Canada, Espagne, etc.), une identité supra-ethnique se superpose aux sous-collectivités «nationales». Identité qui est donnée par une histoire commune, des institutions communes, un projet commun, des symboles communs. Au-delà des barrières culturelles et linguistiques, on voit dans l'Autre quelqu'un de différent, mais aussi de terriblement pareil: quelqu'un avec qui on veut vivre ensemble sous un même système de lois et d'institutions, quelqu'un avec lequel on partage des intérêts (un contrat) mais aussi une culture, un pays (que je peux «nommer» dans ma langue comme dans celle de l'Autre,) La différence, source certes de tensions, n'est pas cause de séparation, mais source d'enrichissement et de dépassement. [6]

C'est cette troisième «âme» qui fait qu'il n'y pas si

longtemps, dans une majorité des foyers du Québec, on trépignait lorsque l'équipe du Canada battait celle de l'Union soviétique. Hélas, nous sommes nombreux à observer que l'identité canadienne est gravement malade, sinon à l'article de la mort! Alors que l'identité québécoise prend depuis vingt ans de la vigueur, l'autre, de Trudeau à Mulroney, est en chute libre. Le pays est en nette perte de vitesse sur le plan économique et s'engouffre dans la spirale du déficit; son capital international est historique plus que réel. Il y a pire, mais pour une fois je suis d'accord avec Jean-Marc Léger: «le pays est politiquement sinistré et s'enfonce dans les marécages». Sur le plan crucial des symboles unificateurs, l'histoire commune, la valeur des institutions communes, les projets communs sont à l'arrière-plan pendant que trônent les guerres du passé, les chicanes du présent, le mépris et la suspicion systématique de l'autre camp. On n'a même plus de compagnie aérienne nationale et on parle d'enlever le drapeau canadien sur les bureaux de postes... à quand la privatisation du passeport, avec le signe *Visa* aussi gros que celui du pays?

Dans les collectivités concrètes, ces «âmes» se superposent à des degrés divers et avec un bonheur variable. Le nationalisme québécois récent par exemple met maintenant autant de l'avant la volonté de développement que la mémoire, la similitude et la défense ethniques. Et on ne peut, sur la base de l'expérience historique, affirmer qu'une forme ou l'autre de l'identité collective conduit à des résultats meilleurs sur le plan social et humain. Le «nationalisme ethnique» n'aboutit pas nécessairement à l'intolérance bien que ce danger le guette constamment. Par contre, on est peut-être en droit de penser que le nationalisme supra-ethnique qui met en relief les valeurs et les projets communs au-delà des différences et de l'identification psychoculturelle pourrait constituer une forme plus évoluée des collectivités humaines, l'ouverture intérieure pouvant servir d'apprentissage à l'ouverture extérieure.

La qualité du débat public

En 1992, les citoyens du Québec auront, semble-t-il, l'occasion de se prononcer sur leur devenir. Or, la qualité du débat public qui a repris de son intensité depuis la préparation de Meech a une influence déterminante sur la qualité de la réponse que les Québécois donneront à la vraie question qui devra être posée (sans long préambule et entourloupette comme en 1980), à savoir: rester ou partir. Mon impression est que le dénominateur culturel et politique du débat au Québec est passablement bas (peut-être en est-il de même au Canada anglais) et que par conséquent les citoyens risquent de donner une réponse non sérieuse à une question sérieuse.

La réalité tronquée

On ne peut pas s'attendre à ce que la transparence soit totale en politique. Dans une lutte à finir, chaque parti a tendance à maximiser les avantages de son option. Mais il y a des limites au-delà desquelles la qualité du débat politique met l'avenir en péril. On n'édifie pas un pays sur l'à-peu-près et la tromperie. Le discours souverainiste ne m'apparaît pas être à la hauteur de ses responsabilités.
Essentiellement, celui-ci consiste à dire:

1) L'État-Nation «ethnique» est un «inéluctable historique» et il est le seul à être pour les Québécois francophones garant d'autonomie, de développement, de réalisation-de-soi individuelle et collective. Cela sonne éminemment attrayant et, de toute façon, c'est inévitable. Le message aux indécis est: laissez-vous donc porter par la vague vers l'Arcadie;
2) La séparation du Québec n'aura pas de conséquences négatives, économiques et autres;
3) Le Canada anglais, confronté à la décision québécoise de diviser le pays, s'asseoira volontiers à table pour négocier avec le sourire des arrangements qui, de toute façon, seront satisfaisants pour le Québec.

On a vu que l'Histoire n'est pas aussi déterminée qu'on voudrait nous le faire croire. L'exemple-phare de la CEE pointe au contraire dans la direction opposée. La thèse fédéraliste est certainement aussi prometteuse que l'option contraire. Sur le plan théorique, comme sur celui de l'expérience concrète (Suisse,Canada, Espagne, Belgique, etc.), rien n'indique que des communautés ethniques différentes ne puissent prospérer à l'intérieur d'une fédération suffisamment décentralisée, pourvu qu'existent la volonté de vivre ensemble, «l'imagination constitutionnelle» et un mode de gestion autre que le rapport de pouvoir brut dominant-dominé. Ces conditions ne sont pas réunies dans les fédérations «en faillite» (Union Soviétique, Yougoslavie, etc.) citées par les tenants de l'État-nation. On peut même penser qu'un tel dépassement fécond de la différence puisse conduire à un «niveau de vie collective» plus élevé. Bref, le Québec francophone et le Canada anglais pourraient avec fierté continuer d'appartenir au groupe des pays qui offrent en exemple aux nations un modèle de co-existence communautaire digne d'émulation.

L'évolution de la CEE est simplement l'illustration qu'on ne sépare pas l'économique, le social et le politique dès lors qu'on dépasse le simple libre-échange capitaliste.

Sur le contentieux canado-québécois, si on prête l'oreille à d'autres versions que celles des souverainistes, on obtient une toute autre image. Les inepties ont commencé avec Claude Béland et Cie: le Québec a tout le potentiel économique qu'il faut pour devenir un pays indépendant, refrain qui a monopolisé pendant trop longtemps les manchettes et les ondes. Seuls quelques esprits lucides ont souligné que cette phrase ne veut strictement rien dire. Sans aller dans les pays en voie de développement, il y des pays à énorme potentiel qui sont pauvres (l'Union soviétique, l'Argentine) et des pays à petit potentiel — très pauvres en ressources naturelles — qui sont riches (la Suisse, le Japon). Mais les gens «ordinaires» ou pressés sont vulnérables à l'interprétation simple: même Moody's a dit qu'un Québec indépendant est viable économiquement.

Le tronquage de la réalité sur les impacts économiques de l'indépendance est tout aussi frappant. Si l'on se fie aux études sérieuses et non aux «pétages de bretelles» autant

démagogiques que suffisants de M. Parizeau [7], les deux parties perdront, mais le Québec sera le plus grand perdant. À court comme à moyen terme, un affaiblissement de l'économie du Québec est plus que probable en raison de la disparition/fragilisation de l'espace économique, des ralentissements/incertitudes/soubresauts de la période de transition et du fait (hautement probable) que les négociations seront conflictuelles, basées uniquement sur le rapport de forces brut. Le seul atout du Québec sera son pouvoir économique qui est plus faible que celui de «l'adversaire» (il s'impose ici d'utiliser les mots appropriés). La conclusion générale de Thomas Courchêne (1991)[8] par exemple, que les souverainistes citent lorsque ça fait leur affaire, est non équivoque: une sorte quelconque de «fédéralisme renouvelé» (plusieurs formules sont possibles) est l'option de choix pour le Québec comme pour le reste du Canada; avec la rupture, les deux perdront mais il est hautement probable que le Québec sera le plus grand perdant. Ajoutons que l'appartenance à un vaste espace économique fédéré constitue une assurance-risques importante face aux turbulences de l'économie mondiale. À titre d'exemple, le Québec a largement bénéficié du pétrole albertain lors des crises du pétrole. Le fédéralisme a ceci de noble qu'il constitue aussi un arrangement de solidarité.

Une autre ineptie domine le discours souverainiste courant. La souveraineté votée, le Canada anglais négociera avec le sourire. À voir le consensus pré-Meech et les réactions de l'ensemble des élites canadiennes-anglaises, ce n'est certes pas leur premier choix et ce, pour des raisons économiques, politiques et culturelles (une bonne partie du Canada anglais s'identifie encore aux deux peuples fondateurs, à l'histoire et à l'avenir du pays). De plus, la division du pays posera au Canada anglais des problèmes sérieux: le danger carrément d'éclatement, le sort des Maritimes, des minorités francophones, des autochtones etc.

On se plaît au Québec à souligner la fermeture d'esprit de certaines franges au Canada anglais et l'intolérance de quelques imbéciles brûleurs de drapeaux. On oublie que l'imbécilité n'a pas de nationalité fixe. Mais surtout, on ne se rend pas assez compte que depuis vingt ans, le mouvement souverainiste proclame: «les «Anglais» n'ont jamais voulu de nous, ils ne nous comprendront jamais, nous ne voulons pas vivre avec eux». De plus, on ne peut nier que le Canada anglais a fait des efforts considérables pour jeter des ponts vers les francophones et bâtir une nouvelle fédération. Qui rejette qui?... est donc une question très pertinente. Dans ce contexte, il ne faut pas être sorcier pour prévoir que, si négociation il y a, elle ne se fera pas entre amis. À ce jeu, tout sera sur la table et strictement en fonction d'un rapport de forces probablement exacerbé, y compris le territoire. Ce n'est pas M.Parizeau qui pourra empêcher que des «poches anglophones» de l'ouest québécois demandent le rattachement au Canada anglais et surtout pas en falsifiant la réalité: le projet québécois ne serait pas un projet «ethnique» et par conséquent le territoire est indivisible! [9]

L'interprétation de l'échec de Meech est un autre cas patent de tronquage. La majeure partie des journalistes québécois ont répété *ad nauseam* que celui-ci signifiait le rejet définitif et «humiliant» du Québec par le Canada anglais. Il fallait lire *The Gazette* ou *La Presse* pour apprendre que cet accord posait toute une série de problèmes sérieux sur le plan du contenu et que l'échec fut aussi une question de méthode. L'interprétation «dérapée» et «émotive» de l'échec ne pouvait être que totale dès lors que la stratégie suicidaire des «cinq conditions minimales» avait pris toute la place. D'autre part, le fait que le problème de la «société distincte» — sur lequel s'en donnent à coeur joie juristes, politiciens démagogues et paranoïaques de tout crin — pose problème au Canada anglais ne correspond pas à un rejet du Québec, mais bien à l'incapacité présente des élites intellectuelles et politiques du pays de trouver une solution imaginative à la cohabitation des deux peuples, y compris une manière de la présenter au public dont une grande partie la désire! En resterons-nous au même point? Oui, si les forces de désintégration monopolisent le discours: les journaux au Québec titrent en effet «Le Canada anglais rejette la société distincte» sur la base d'une question dont il faudrait commencer par expliquer le sens aux gens!

Le fait que le problème de la «société distincte» — sur lequel s'en donnent à coeur joie juristes, politiciens démagogues et paranoïaques de tout crin — pose problème au Canada anglais ne correspond pas à un rejet du Québec, mais bien à l'incapacité présente des élites intellectuelles et politiques du pays de trouver une solution imaginative à la cohabitation des deux peuples, y compris une manière de la présenter au public dont une grande partie la désire!

Et le tronquage continue. Le fédéral propose de créer enfin l'union économique que Parizeau et Bouchard tonnent: les pires craintes se confirment, la Caisse de dépôt et les Caisses pop sont menacées. M. Clark a beau préciser, nuancer, contrer les interprétations abusives, rien n'y fait. Seuls quelques éditorialistes francophones (Alain Dubuc, Jean-Claude Leclerc) ne craignent pas de «trahir la nation» et s'insurgent contre cette hystérie et cette manipulation de la peur.

L'esprit de confrontation et de petitesse

Le matraquage médiatique et l'avancée de la désintégration font que pour un bon nombre de Québécois francophones, rien de bon désormais ne peut venir du gouvernement fédéral ou du Canada anglais. À Bélanger-Campeau, seuls quelques dissidents ont tenu des propos favorables au fédéralisme. Les nouvelles propositions fédérales sont à peine arrivées que ténors nationalistes et chefs syndicaux font une conférence de presse conjointe et les rejettent du revers de la main. Les commentateurs du *Devoir* sont un peu plus nuancés mais le message global est clair: le Québec est et sera toujours perdant. Pour une bonne partie des élites (au sens de faiseurs d'opinion, l'Histoire nous dira s'il s'agissait d'élites), la ligne inaugurée par René Lévesque et consorts il y a vingt ans est

l'horizon indépassable : «c'est un régime de fous duquel il faut sortir au plus sacrant».

Le discours dominant au Québec dans les nombreuses officines nationalistes se complaît dans la confrontation, le montage en épingle des différences et l'incompatibilité des intérêts. Dans *Le Devoir* par exemple, seuls quelques courageux vont contre l'unanimisme patriotique et soulignent qu'une attitude d'ouverture, de reconnaissance des intérêts, d'idées et de valeurs partagés pourrait donner de meilleurs fruits. Au-delà des attitudes, cet unanimisme dans le rejet fait oublier ce qui sur le plan socio-politique a distingué le Canada des États-Unis: un plus grand rôle de l'État, une certaine forme de social-démocratie (péréquation régionale, sécurité sociale, etc.) et l'acceptation féconde de la diversité.

Hélas, la myopie domine au Canada anglais également, semble-t-il. John Fraser (1991)[10], éditeur de *Saturday Night*, nous informe que là-bas aussi les oreilles sont presque bouchées, ce que «les médias québécois fort myopes», dit-il, ont mis du temps à comprendre. On n'y a pas compris par exemple qu'à Meech, le Québec — pour la première fois depuis la Confédération — disait «oui» au Canada. Bref, des deux côtés, nous assistons à une entreprise lente, mais progressive, de déconstruction du pays.

Le rejet systématique des «souverainistes durs» et d'une partie lasse de la population se comprend: leur choix est arrêté à défaut d'être chez tous éclairé. Pourtant les jeux ne sont pas faits. Une majorité de citoyens, des deux côtés, pense que le pays vaut la peine d'être sauvé. Peut-on s'attendre à ce que les journalistes — qui devraient faire preuve d'un peu plus de circonspection malgré éventuellement des préférences — donnent un peu moins dans le sectarisme, la simplification, l'émotion et la fuite en avant irréfléchie? Se lèveront-ils par ailleurs des hommes et des femmes de ce pays — et non seulement des politiciens — pour, dans les mots de Mme Chaput-Rolland (1991),[11] «ressusciter l'esprit de Pépin-Robarts», contrer l'entreprise de déconstruction et donner voix et corps à la volonté d'une majeure partie des deux peuples fondateurs de trouver un accommodement ?

L'unanimisme néo-duplessiste

J'imagine facilement que dans vingt ans plusieurs étudiants en mal de sujet de thèse pourront avec profit se pencher sur l'étrange unanimisme qui a sévi dans certains milieux au Québec en 1990 et 1991. Par milieux, j'entends celui des médias, des appareils syndicaux (de la CSN à l'UPA), des artistes, des intellectuels, des universitaires, des «jeunes» du Parti libéral, etc., etc.

Les pages du *Devoir* (éditoriaux et commentaires) sont représentatives de cet état d'esprit. Il est clair que les jeux sont faits: le Canada anglais nous a humiliés; ils ne nous comprendront jamais; Béland a dit que la viabilité économique du Québec ne fait pas de doutes; les Canadiens anglais négocieront tout de bonne grâce puisque c'est dans leur intérêt; peu importe les propositions fédérales, elles visent toutes «à nous soumettre», à nous empêcher de nous développer. Bref, elles ne suffiront jamais. On renforce ainsi «l'âme» la moins intéressante du nationalisme, l'idée que seule l'homogénéité ethno-linguistique peut constituer un ciment social valide. Et on galvanise ainsi les franges de la population les plus vulnérables à l'endogamie sociale.

L'épisode Lucien Bouchard m'apparaît significatif: un politicien en exercice inonde pendant quelques semaines *Le Devoir* de sa propagande et de ses redites sur «l'humiliation» et pas un intellectuel ne bronche! Comme le disait candidement un lecteur du *Devoir*: «Bourassa n'a qu'à lire les éditoriaux des derniers mois pour connaître le jugement que portera l'Histoire sur ses décisions». L'unanimisme est même clairvoyant!

Certains se réjouissent que les «forces vives» de la nation soient enfin sur les barricades et interprètent cette unanimité comme le signe que le diagnostic est juste et que l'Histoire est en marche. L'espace manque ici pour traiter d'une question intrigante: s'agit-il de forces vives ou bien en partie d'une fuite en avant conformiste? Je suis arrivé au Québec en 1968 et, dans les universités les fédéralistes étaient déjà montrés du doigt, surtout s'ils affichaient des convictions «libérales». Est-ce que depuis Meech, dans ces milieux (et d'autres), au moment où des ténors indépendantistes utilisent allègrement l'expression «trahison», ils ne leur restent plus qu'à se cacher?[12] Mais après tout, les futurs thésards auront des indices: dans plusieurs milieux, l'unanimisme patriotique a remplacé l'unanimisme marxiste. Ils trouveront bien quelques hypothèses simples (la sélection de l'information [13], la répétition incantatoire, la pression du groupe) ou quelque modèle sociologique sophistiqué pour interpréter une telle constance. Et pourtant, cet unanimisme est bien fragile: il est fondé en bonne partie sur des interprétations émotives des phénomènes (l'humiliation de Meech) et sur un tronquage systématique de la réalité sur les conditions économiques et politiques de la post-indépendance.

> ***Au-delà des attitudes, cet unanimisme dans le rejet fait oublier ce qui sur le plan socio-politique a distingué le Canada des États-Unis: un plus grand rôle de l'État, une certaine forme de social-démocratie (péréquation régionale, sécurité sociale, etc.) et l'acceptation féconde de la diversité.***

Le jeu des émotions

Depuis 1980, leaders et idéologues souverainistes accusent systématiquement ceux qui croient au Canada de tabler sur les émotions en agitant par exemple l'épouvantail des conséquences économiques de l'indépendance. Certes, le chantage sur les pensions de vieillesse ne brillait pas par sa finesse, bien qu'on n'aurait pas de mal à déterrer des pratiques électorales de bas étage de la part de l'autre camp. La question principale est autre. Il faut bien être assis sur un salaire du secteur public, parapublic ou protégé — comme le sont la plupart de ceux qui tiennent ce discours — pour affirmer que le souci du petit peuple pour le pain et le beurre devrait rester dans l'ombre!

Ne touchez pas aux émotions! Mais qu'est-ce alors que cet incroyable «lavage de cerveau» sur «l'humiliation» de Meech, sinon un gigantesque viol des esprits et des émotions!

Qu'est-ce que cet appel à la fierté du «bombage de torse» et du «claquage de portes» — plutôt qu'à la fierté d'avoir jeté des ponts, reconnu dans l'Autre le pareil et d'avoir montré au monde que deux collectivités peuvent dépasser leur passé, leurs échecs, leur langue et leur culture pour se reconnaître un patrimoine et un projet communs? La transparence ne peut être totale en politique, mais je ne donne pas cher d'un pays où des leaders construisent leur popularité sur la tromperie et la manipulation facile des émotions!

Une autre frange vociférante voudrait nous convaincre qu'on bâtit l'avenir avec les yeux dans le rétroviseur, la tête dans l'inconscient collectif et les pieds sur les plaines d'Abraham: «...Pour tout peuple qui a été un jour vaincu et dominé, l'accession à l'indépendance apparaît comme une étape rédemptrice de son histoire... il s'agit fondamentalement d'une sorte de psychodrame libérateur, catharsis de renaissance et de purification de l'inconscient collectif... Le résultat varie de la déconvenue à la réussite, l'après-indépendance étant rarement aussi positif sur les plans économique, social et politique que dans la sphère de la culture et de la psyché collective...» (Vacher, 1991).[14]

Peu importe: l'auteur nous dit qu'il faut passer par «la rupture cathartique, l'électrochoc psychohistorique» et la «reconquête symbolique de la fierté nationale, conversion du néant à l'être sur la scène de la subjectivité historique». Je dois sans doute appartenir à la catégorie des esprits simples: je pense que la construction supra-ethnique de l'avenir est plus garante de progrès et de fierté que le défoulement «ethno-psycho-nationaliste» et la fuite en avant devant des problèmes complexes.

L'avenir

De nombreux observateurs concluent aujourd'hui qu'il n'y a plus que deux solutions à une crise qui a atteint maintenant son paroxysme. Ou bien le Canada anglais est capable de faire un pas sérieux en avant, non pas pour faire des «concessions» au Québec ce qui ne peut entraîner que de la résistance, mais plutôt dans l'acceptation du principe du renouveau de la fédération sur la base de la coexistence des «deux peuples fondateurs», ou bien on assistera à l'éclatement du pays à court ou à moyen terme.

Une telle perspective était bien celle proposée par la Commission Pépin-Robarts. Hélas, il semblerait que les politiques «trudeauistes» d'opposition au nationalisme québécois et à cette ligne de pensée et la mise en avant de principes alternatifs – bilinguisme, charte des droits, multiculturalisme, égalité des provinces — ont contribué à creuser un écart important entre les orientations socio-politiques des deux communautés qui, en majorité toutefois, voudraient continuer de vivre ensemble. (McRoberts, 1991).[15]

L'indépendance du Québec est loin d'être la solution optimum. Cette issue n'ira pas sans pertes significatives pour les deux parties et pour le Québec en particulier. De plus, elle aurait lieu dans une collectivité profondément déchirée. La blessure risque d'être autrement plus conséquente que le souvenir des plaines d'Abraham trituré dans certains cours de cegeps!

La partie ne m'apparaît toutefois pas désespérée si l'on prend en compte, dans le très court terme, deux phénomènes déjà discutés. D'un côté, une partie significative des élites et de la population du Canada anglais a progressé dans l'idée que la survie de la fédération dépend au premier chef de la reconnaissance de quelque chose comme «une société distincte». D'un autre côté, la popularité du mouvement souverainiste actuel est largement basée sur un tronquage de la réalité et la manipulation des émotions. (À plus long terme, la construction d'une nouvelle identité canadienne commune — faite de connaissance réciproque, de symboles communs, de fierté commune par rapport à des projets sociaux et politiques collectifs — devrait sans doute être prioritaire).[16]

L'acceptation première de l'entente de Meech par les onze législatures du pays, la prise de conscience répandue au Canada anglais de la nature «distincte» du Québec, du

Ne touchez pas aux émotions! Mais qu'est-ce alors que cet incroyable «lavage de cerveau» sur «l'humiliation» de Meech, sinon un gigantesque viol des esprits et des émotions! Qu'est-ce que cet appel à la fierté du «bombage de torse» et du «claquage de portes» — plutôt qu'à la fierté d'avoir jeté des ponts, reconnu dans l'Autre le pareil et d'avoir montré au monde que deux collectivités peuvent dépasser leur passé, leurs échecs, leur langue et leur culture pour se reconnaître un patrimoine et un projet communs?

caractère bi-sociétal du pays, atteste de la permanence de cette réalité fondamentale. Le sauvetage de la fédération ne peut venir que d'un nouveau contrat politique reconnaissant explicitement cette première dualité. À cet égard, le modèle suisse pourrait peut-être inspirer les partis politiques fédéraux comme les élites canadiennes-anglaises: en Suisse, sur le plan de l'éthos politique et culturel commun, la réalité des trois communautés linguistiques principales (analogue à celle des deux nations canadiennes) est première par rapport à la notion politico-administrative des cantons (les provinces). Si le Canada anglais et les politiciens fédéraux (francophones et anglophones) continuent à parler de la Province de Québec (à peu près comme d'une autre province), c'en est fini de la fédération. L'heure est à un choix inévitable. À la suite d'autres, j'en appelle ici à tous ceux, des deux communautés, qui ont à coeur la survie du pays: je crois qu'il n'existe pas d'autre voie. De nombreux spécialistes ont proposé diverses solutions pour accommoder cette donnée fondamentale: la survie n'est donc pas une question de solutions techniques. Ce préalable à la survie et à la réconciliation serait du reste la première pierre dans la construction de la maison commune, du nouveau projet commun, de nouveaux symboles qui pourront rallier tous les citoyens de ce territoire au-delà de leurs différences fécondes et légitimes.

Ce préalable nous permettrait aussi de sortir de la confrontation et de la paranoïa généralisée actuelle qui

sévissent au Québec comme ailleurs. Quand *The Gazette* consacre une demi-page aux dissensions des juristes anglophones sur les conséquences possibles de la «société distincte» — ou «how far could they go!» à la suite de la provocation suicidaire de Pierre Elliott Trudeau — on prend conscience où nous en sommes hélas rendus. C'est pourquoi, je crois qu'il est urgent que se lèvent toutes les forces d'union; que se lèvent tous les hommes et toutes les femmes de ce pays qui tiennent au maintien et au renouveau de la fédération.

Plusieurs pensent que le débat et les décisions ne doivent pas être laissés aux seuls politiciens en exercice et à leurs stratèges. Du côté anglophone, on nous apprend que le gouvernement fédéral actuel est passablement discrédité au Canada anglais et que seule l'idée d'une assemblée constituante serait habilitée à proposer au Québec une plateforme valable pour le renouveau de la fédération. Une telle idée d'un «consensus national minimum» cheminait aussi au Québec au moment de la Commission Bélanger-Campeau. Il ne manque pas au Canada de gens qualifiés pour élaborer des stratégies alternatives ou complémentaires à celles des stratèges politiques actuels. À mon avis, ça presse.

Ou bien le Canada anglais est capable de faire un pas sérieux en avant, non pas pour faire des «concessions» au Québec ce qui ne peut entraîner que de la résistance, mais plutôt dans l'acceptation du principe du renouveau de la fédération sur la base de la coexistence des «deux peuples fondateurs», ou bien on assistera à l'éclatement du pays à court ou à moyen terme.

J'ai aussi un message aux meilleurs parmi ceux du mouvement souverainiste. J'ai parlé de votre noblesse et de votre contribution à l'avancement du Québec. Vous assumez, dans l'option que vous préconisez, une responsabilité écrasante. Faut-il, à ce que d'aucuns d'entre vous appellez un rendez-vous unique avec l'Histoire, casser le Québec en deux sur la base d'une idée et d'un diagnostic qui sont loin d'être évidents? Ou bien faut-il faire un pas en avant dans l'autonomie et la prospérité, ce qui est tout à fait possible? Si l'Histoire est inéluctable, pourquoi cette hâte? C'est assurément étrange, à moins qu'on ne veuille pas attendre que quelques ballons («l'humiliation», le «décès du fédéralisme», etc.) se dégonflent...

NOTES

1. Vu l'ambiguïté, le mot/adjectif «souverainisme/souverainiste» devrait toujours être entre guillemets. Pour simplifier, ils seront dorénavant omis.
2. Allaire Yvan: «Le PLQ et le débat constitutionnel: rejeter les thèses simplistes avant d'adopter l'orientation du rapport Allaire», *Le Devoir*, 9 mars 1991.
3. Thorsell William: «Radiographie d'un grand malade: le Canada», *Le Devoir*, 17,18,19 avril 1991.
4. Claveau Jean-Charles: «Le Canada et la Yougoslavie ou l'échec du fédéralisme», Le Devoir, 20 juillet 1991 et Graveline Pierre: «Dix leçons pour le Québec: la crise des nationalités en URSS et en Europe de l'Est, une belle matière à réflexion pour les souverainistes québécois», *Le Devoir*, 5 septembre 1991.
5. Leslie Peter: *La Communauté Européenne: un modèle politique pour le Canada?*, Approvisionnements et Services Canada, 1991.
6. Je ne parle pas qu'en termes théoriques: mon origine a fait que j'ai vécu ces phénomènes dans ma tête et dans mon âme, a fait que j'ai tôt pris conscience que la bêtise, la malveillance, l'intolérance, l'étroitesse d'esprit étaient aussi fréquents chez les miens que chez les autres, que l'Autre pouvait partager avec plaisir ma langue maternelle et ma culture.
7. En parlant de la dernière étude du C.D. Howe Institute Parizeau s'exclame: «je vous l'avais dit qu'on pourrait conserver le dollar canadien. C'est écrit en anglais, ça doit être sérieux». Il omet de dire qu'un raidissement du Canada anglais, plutôt probable dans l'hypothèse de la souveraineté, pourrait forcer le Québec à créer sa monnaie, ce qui serait très coûteux pour le Québec surtout. Ou alors, le Québec souverain et soi-disant autonome se contenterait d'une politique monétaire sur laquelle il n'aurait aucun contrôle!
8. Courchene Thomas: *Éloge d'un fédéralisme renouvelé*, Institut C.D. Howe, août 1991.
9. Les souverainistes n'en sont pas à une contradiction près: en Yougoslavie par contre, il est normal d'envisager le rattachement des minorités à leur «patrie» (Claveau, 1991).
10. Fraser John: «L'après-Meech», *Le Devoir*, 21 février 1991.
11. Chaput-Rolland Solange: «Esprit de Pépin-Robarts, es-tu là? Il faut déterrer le rapport de 1979 pour refaire le Canada sur de nouvelles bases», *Le Devoir*, 22 mai 1991.
12. Qu'on puisse en arriver à évoquer des tribunaux de type robespierrien (remplacer l'État de droit par l'État de dogme) ou que déjà dans *Le Devoir* certains en appellent à la mobilisation du peuple pour la défense du territoire (Graveline, 1991), montre bien que le dérapage est toujours possible.
13. Voir l'incroyable consultation Béland. *Cité Libre*, no 1, 1991.
14. Vacher Laurent-Michel: «Faire l'indépendance, c'est rompre», *Le Devoir*, 19 avril 1991.
15. McRoberts Kenneth: «Le Canada anglais ne peut plus faire l'autruche au sujet du Québec», *Le Devoir*, 12 juin 1991.
16. Si la fédération survit, il faudra bien, pour éviter la répétition du scénario actuel, voir à ce que d'autres formes de ciment social s'ajoutent au strict contrat d'intérêt donné par les avantages de l'espace économique commun. S'il y a une raison centrale à la crise de la fédération, je crois que c'est celle-là: les succès des fédérations pluriethniques (Suisse, Belgique, etc) comme les échecs (Yougoslavie, Union Soviétique, etc.) montrent que le pain et le beurre ne suffisent pas au maintien de telles fédérations pluralistes. Par contre, lorsqu'on a des raisons et la volonté de vivre ensemble, les obstacles techniques disparaissent.

Nouvelles du Comité pour la libération de défense d'Henriette Haddad

Depuis la parution de son article dans le *Cité libre* de novembre où elle dénonce la négligence du gouvernement canadien à l'égard du sort de Mme Henriette Haddad dont la famille est sans nouvelles depuis sa disparition à Beyrouth-Ouest le 26 septembre 1985, Angéline Fournier -Tombs a fondé le comité de défense d'Henriette Haddad qu'elle co-préside avec le professeur John Humphrey de McGill — l'un des auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations-unies. À la suite de nombreuses démarches des membres du comité dont une conférence de presse de M.Constantin Haddad le 29 octobre dernier, son secrétaire, George Tombs, nous apprend que le «gouvernement canadien a réouvert le dossier de l'otage canadienne oubliée . Il a reconnu que la double citoyenneté de Mme Haddad n'était plus une raison valable pour ne pas entreprendre d'autres démarches pour sa libération. Le gouvernement canadien a donc enfin adressé une lettre à Giandomenico Picco, le négociateur spécial des Nations-Unies en matière de libération d'otages, pour lui demander de l'aider à enquêter sur la disparition de Madame Haddad.».

CITÉ *LIBRE* RENCONTRE

Albert Breton

Le fédéralisme de concurrence

LOUIS-PHILIPPE ROCHON

S'il y a consensus au Québec dans l'actuelle crise politique, c'est bien que les enjeux économiques sont au coeur du débat. Les nationalistes prétendent que l'origine du problème constitutionnel est de nature économique. Le fédéralisme, estiment-ils, est coûteux et n'est donc plus rentable pour le Québec. Les fédéralistes par contre, soutiennent que les liens économiques ainsi que la valeur significative des transferts financiers régionaux plaident en faveur du maintien de la structure politique actuelle.

Par les temps qui courent, nous sommes assommés par les mêmes arguments: viabilité économique, période de transition et devise québécoise. Il semble toutefois qu'un argument en particulier se démarque des autres. En effet, depuis quelque temps, nous entendons beaucoup parler des coûts du «chevauchement» ou du «dédoublement» des juridictions entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Dans le numéro du 16 octobre dernier de *L'actualité médicale* par exemple, le Dr Denis Lazure, ancien ministre de la Santé déclarait à la une qu'il en coûte 250 millions de dollars par année au Québec pour entretenir deux ministères de la Santé. Et *L'actualité médicale* de préciser «Selon une disposition de la loi 150, chaque ministère doit étudier «toute question afférente à l'accession du Québec à la pleine souveraineté». Renseignements pris, le MSSS n'a encore mené aucune étude à ce sujet, du moins officiellement. Faute de temps nous dit-on».

À la lecture de ce petit bout de nouvelle, on voit combien les termes de chevauchement ou de dédoublement ont une connotation péjorative. Si deux politiques se chevauchent ou se dédoublent il y en a forcément une de trop. Pas nécessairement, vous répondront les tenants du fédéralisme de concurrence, car si les chevauchements donc la concurrence entre niveaux de gouvernements enquiquinent lesdits gouvernements ils comportent bien des avantages pour les citoyens.

Cité libre compte parmi ses anciens collaborateurs le père de la thèse du fédéralisme de concurrence, l'économiste Albert Breton, professeur à l'Université de Toronto. Membre de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement au Canada (la Commission Macdonald) le professeur Breton publiait en 1986, une opinion supplémentaire au rapport de la Commission dans laquelle il traitait précisément de cette question. Et dans cette entrevue accordée à Louis-Philippe Rochon, il explique pourquoi les mécanismes qui contrôlent et contraignent la politique démocratique, notamment la politique démocratique dans les États fédéraux, s'appliquent avec autant de vigueur que les mécanismes qui contrôlent et contraignent la vie économique.

CITÉ LIBRE: *Vous croyez que la structure politique des États fédéraux doit posséder un certain degré de concurrence entre les différents niveaux de gouvernement. Car ces gouvernements, lorsqu'ils sont bien structurés et concurrentiels, réussissent à long terme aussi bien que les marchés, à répartir les ressources de manière à maximiser le bien-être de la population. Pourquoi croyez-vous que la concurrence entre les gouvernements fédéral et provinciaux est avantageuse pour le fonctionnement de la fédération canadienne?*

BRETON: D'abord, je ne crois pas que les avantages de la concurrence s'adressent aussi bien à la fédération qu'aux citoyens canadiens. Vous savez, la concurrence n'est jamais avantageuse pour les gens qui sont pris à se concurrencer les uns les autres: cela les ennuie furieusement. Si on leur donnait le choix, ils préféreraient ce que l'on appelle coopération en politique et collusion sur les marchés. C'est pourquoi la concurrence est toujours plus avantageuse d'abord et avant tout pour les gens qui vivent dans le régime politique — les citoyens.

D'abord, je ne crois pas que les avantages de la concurrence s'adressent aussi bien à la fédération qu'aux citoyens canadiens. Vous savez, la concurrence n'est jamais avantageuse pour les gens qui sont pris à se concurrencer les uns les autres: cela les ennuie furieusement.

Il a toujours été généralement accepté, et dans une certaine mesure ce point de vue prévaut encore, que les piliers des institutions politiques canadiennes, soit le parlementarisme et le fédéralisme, sont difficilement conciliables. Cette absence présumée de compatibilité a eu une grande influence non seulement sur la pensée politique des Canadiens, mais aussi sur la direction qu'ils ont imposée à l'évolution de leurs institutions politiques.

Je soutiens que le parlementarisme et le fédéralisme sont conciliables. Le parlementarisme n'a jamais été conçu comme tel. Il a plutôt évolué en réaction aux pressions et aux influences exercées d'abord sur la royauté par les puissants d'alors et, subséquemment, sur les autorités par ceux qui sont devenus les nouveaux détenteurs du pouvoirs. Il découle nécessairement de ce qui précède que les préférences, les aspirations et les opinions du public, à moins que les élites qui détiennent le pouvoir ne les adoptent, ne sont guère susceptibles d'être représentées avec autant de vigueur qu'elles le seraient dans un régime plus concurrentiel. Toutefois, lorsqu'il y a association du gouvernement responsable et du fédéralisme, le travail se fait plus efficacement: le parlementarisme, dans le cadre d'une fédération, offre aux citoyens des institutions qui sont mieux en mesure de traduire leurs désirs. Un gouvernement responsable est un gouvernement démocratique, mais si ce gouvernement responsable s'allie au fédéralisme, la démocratie y gagne, tout simplement parce que la concurrence y est plus grande. Le fédéralisme est effectivement une extension de la démocratie.

CITÉ LIBRE: *Les adversaires du «chevauchement», surtout au Québec, prétendent que cette concurrence est synonyme d'inefficacité, et qu'il faut l'éliminer parce qu'elle représente des coûts économiques formidables.*

BRETON: Les gens ont toujours tendance à associer la notion de dédoublement à celle de gaspillage. On a du dédoublement à une échelle incroyable. Le dédoublement est coûteux en effet. Mais attention! Ce n'est pas sur les coûts que l'on devrait fixer notre attention, mais plutôt sur les bénéfices nets qui en découlent. Quand deux niveaux de gouvernement sont engagés dans le même domaine, il est inévitable qu'il y ait des conflits. Mais cela arrive aussi dans les secteurs où la constitution est claire. Prenons par exemple, le cas des Affaires extérieures. Voilà un domaine qui appartient entièrement au gouvernement fédéral mais presque toutes les provinces canadiennes, le Québec compris, ont des délégations ou des maisons à l'étranger. Le Québec a des délégations à Londres, à Paris, à New York et à d'autres endroits. Cela implique forcément des conflits avec le gouvernement fédéral. Il y a dédoublement, mais personne ne demande aux provinces de se retirer de ce secteur qui est pourtant un secteur exclusivement de juridiction fédérale. Inefficacité? À mon sens, c'est au contraire excellent car chacun se spécialise dans des secteurs qui lui sont importants. Les intérêts du Québec sont poursuivis avec plus de force, plus d'acuité. Je ne vois aucune difficulté à cela. Le chevauchement est très coûteux, c'est évident. Je parlais récemment avec Peter Howitt, économiste de l'Université Western Ontario, du problème du dédoublement sur le marché. Il a essayé de faire le coût de la concurrence sur les marchés et pense que la moitié du produit national brut est attribuable au dédoublement, au fonctionnement du système des marchés. On parle d'une somme énorme. Ça ne veut pas dire qu'on doive les supprimer, loin de là. Mais c'est que c'est extrêmement dispendieux de faire fonctionner les marchés. Le système bancaire, par exemple. Le nombre d'employés par transaction est absolument gigantesque. On parle d'une bureaucratie plus grosse que les gouvernements. Mais personne ne dit que c'est du gaspillage. Le dédoublement est donc nécessaire pour faire fonctionner les systèmes. Coase qui vient tout juste de gagner le Prix Nobel, travaillait là dessus. Or, c'est la même chose au niveau politique. Le dédoublement coûte cher. Mais les avantages de la concurrence pour le consommateur — dans le cas de la politique, pour les Canadiens — sont beaucoup plus grands que les coûts.

CITÉ LIBRE: *Au Québec, le comité Allaire du Parti libéral du Québec et la Commission Bélanger-Campeau ont tous deux condamné le degré de chevauchement entre les gouvernements fédéral et québécois. Leurs rapports ont cité une même étude entreprise en 1978 par deux professeurs de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) à Québec, Germain Julien et Marcel Proulx, intitulé «Analyse des conséquences du chevauchement des programmes fédéraux et québécois» pour conclure que le chevauchement est coûteux. Bien que ce rapport soit ambigu et truffé de contradictions, pourriez-vous nous dire ce que vous pensez des conclusions suivantes:*

1. «Le chevauchement entraîne des interventions et des contradictions de l'État au sein de la collectivité».

J'approuve les gouvernements provinciaux qui poursuivent leurs propres politiques de développement, même si celles-ci sont en contradiction avec les politiques fédérales. Qui sait quelle politique est vraiment la bonne?

BRETON: C'est absolument vrai! Les gouvernements sont différents et vont lire et interpréter les préférences, les intérêts et les plaisirs de la population de façons différentes. N'oublions pas que le gouvernement fédéral agit depuis une perspective nationale et les provinces d'un point de vue provincial. Ce n'est pas une faiblesse du fédéralisme mais bien une force du fédéralisme et c'est précisément ce que l'on veut. Étant donné qu'il est tellement difficile de lire, de comprendre et de savoir ce que veulent les citoyens, les gouvernements vont agir de façon différente. En bout de ligne, ce sont les citoyens qui en bénéficieront. Par exemple, au Canada, il y a encore de grands débats sur les politiques de développement régional. Il y a toute une section politique qui dit qu'il ne doit pas y avoir de politiques de développement régional, c'est extrêmement mauvais, ça ne fonctionne pas. D'autres disent que, c'est vrai, on a fait des erreurs dans le passé et qu'il faut rationaliser. Et même le concept d'erreur est loin d'être clair. Est-il préférable qu'il y ait des contradictions en matière de politiques régionales? Absolument. J'approuve les gouvernements provinciaux qui poursuivent leurs propres politiques de développement, même si celles-ci sont en contradiction avec les politiques fédérales. Qui sait quelle politique est vraiment la bonne? À l'heure actuelle, le même débat se déroule au Québec sur la culture. Les artistes reconnaissent justement que la concurrence entre les gouvernements leur est avantageuse.

2. «Le chevauchement va à l'encontre des deux valeurs fondamentales sur lesquelles repose le système politique canadien: celle de la démocratie, via le principe de la responsabilité

(«accountability») des gouvernants face à la population — en réduisant l'emprise des citoyens sur leurs gouvernements — et celle de la décentralisation politique, le fondement même du fédéralisme canadien.

BRETON: Les auteurs énoncent ces ceux choses comme des principes de base, il en font des axiomes: on n'a pas le droit de les mettre en doute. D'abord, la décentralisation. La décentralisation et le chevauchement sont des concepts qui se rapprochent beaucoup. Si on prend une fonction purement fédérale et qu'on la transfère aux provinces, on pourra dire que, si on a dix provinces, les domaines se chevauchent dix fois. Quand on décentralise, on dédouble. La décentralisation et le chevauchement ne sont donc pas contradictoires. Dans le rapport Julien-Proulx, l'image est celle d'une fonction remplie par le fédéral et par les provinces. Ils ne voient le dédoublement que d'une façon. Si on supprimait le fédéral, il y aurait moins de dédoublement «vertical» — entre gouvernements — on ne se préoccupe pas du dédoublement horizontal car voilà le principe de la décentralisation. Ça dépend de ce qui nous préoccupe le plus. Si ce sont les coûts du dédoublement, nous devrions plutôt supprimer les provinces, pas le fédéral! Voilà ce qui réduirait les coûts. La décentralisation est une chose de la vie courante des fédérations. Il y a toujours une tendance à centraliser et à décentraliser en même temps. Même chose présentement en Europe. On parle de centraliser à Strasbourg tout en décentralisant à l'intérieur de chaque pays.

Sur la démocratie, c'est exactement le contraire. C'est clair que la concurrence entre les gouvernements augmente la responsabilité («accountability») des gouvernants face aux citoyens parce que la concurrence augmente la quantité d'informations. Ils sont capables de juger si leur gouvernement fait de bonnes choses en regardant ce qui se passe ailleurs.

CITÉ LIBRE: *Mais Julien et Proulx prétendent que c'est justement le contraire, que les citoyens ne peuvent «porter un jugement valable sur la «performance» de leurs élus provinciaux ou fédéraux». Les citoyens ne savent donc plus qui blâmer?*

BRETON: C'est faux ça. D'ailleurs, il y des études qui démontrent que les citoyens savent très bien à qui attribuer les responsabilités. Entre autres, une étude de Robert Bish sur les services municipaux dans la région de Victoria démontre que les citoyens savent très bien qui est responsable de quoi dans un état fédéral. Il y a peu de cette confusion de la part des citoyens qui est toujours présentée comme étant un problème énorme du fédéralisme:les citoyens sont des idiots qui ne savent pas qui fait quoi pour eux.

CITÉ LIBRE: *Même à Ottawa, il semble y avoir un certain consensus parmi les leaders politiques. Sous les auspices de la «politique fonctionnelle», ils prétendent que les compétences doivent être attribuées au gouvernement qui peut le mieux les exercer. Il faut rechercher, disent-ils, l'arrangement qui servira le mieux les intérêts des citoyens plutôt que ceux des gouvernements. Pensez-vous que ce type de déclaration soit suscité par le désir de répondre aux pressions souverainistes du Québec?*

BRETON: Non, je ne crois pas. Pas exclusivement en tous cas. Je crois qu'en général, la philosophie politique qui a gouverné et qui gouverne toujours la réflexion sur l'État et sur les gouvernements en général, est fondée sur l'idée que les États sont bienveillants, que les États savent ce qui est le mieux pour les citoyens, mieux que les citoyens eux-mêmes. C'est une philosophie paternaliste dont l'origine se situe chez Jeremy Bentham en Angleterre. Selon cette conception, les élus, une fois élus, cessent d'être les représentants des citoyens et deviennent les représentants de la nation, comme le disait Edmund Burke. Cette philosophie est aujourd'hui partagée par un grand nombre de politiciens. En général, la vision que les politiciens ont d'eux-mêmes c'est qu'ils sont dédiés au bien commun. Si les gens sont nourris de l'image d'un État bienveillant — image dominante — qui se préoccupe des intérêts des citoyens, naturellement, le dédoublement ou la concurrence sont du gaspillage.

CITÉ LIBRE: *Le gouvernement fédéral vient de proposer un autre schème constitutionnel dont les principales clauses viseraient l'union économique et la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'oeuvre au Canada. Que pensez-vous, en général, de ces propositions?*

Si on prend une fonction purement fédérale et qu'on la transfère aux provinces, on pourra dire que, si on a dix provinces, les domaines se chevauchent dix fois. Quand on décentralise, on dédouble.

BRETON: Je trouve que les propositions du gouvernement fédéral sont un vrai méli-mélo, ça manque tellement de précision et de vision. Il n'y a vraiment personne qui peut être en faveur de tout le paquet. La conception même de ce que devrait être le Canada est pourrie. Ce que je ne comprends pas, pour être honnête, c'est comment on peut proposer une union économique dans laquelle les provinces ont le droit de se retirer. Dans ce cas, je ne sais pas ce que veut dire «opting out». Prenons un exemple: la bière, qui est présentement de juridiction provinciale. Supposons que le projet d'union économique — qui vise certainement la bière — dise que tout le monde peut maintenant vendre sa bière partout au Canada. Supposons que l'Ontario dise non et prenne l'avantage de cette clause du «opting-out». Alors, qu'est-ce que ça veut dire? Que les autres provinces du Canada n'ont plus le droit de vendre leur bière à l'Ontario, mais que l'Ontario a le droit de vendre sa bière aux autres provinces? Pour moi, l'idée de l'«opting out» n'a rien à voir avec le concept d'union économique. Autrement dit, je ne comprends vraiment pas ce qu'ils proposent. Personnellement, je suis pour l'union économique mais je ne suis pas particulièrement dogmatique sur des questions comme celle-ci. La raison est simple: je crois qu'il y a un rôle pour les gouvernements dans la société. Je ne crois pas que les marchés peuvent tout faire, je ne crois pas que les marchés font une distribution des revenus entre les individus qui est celle que l'on désire. Je ne crois pas qu'ils font un développement régional qui est celui que l'on voudrait; plus précisément, les marchés ne valent pas grand chose dans les problèmes liés à l'aménagement du territoire. Donc, je serais

prêt à plus d'accrocs sur l'union économique que la grande majorité des économistes canadiens. Là-dessus, on se retrouve vous et moi. On donne toujours une priorité au social sur l'économique. Je suis prêt à utiliser des ressources pour la promotion sociale des régions et des individus. Je trouve dégueulasse de voir ce qui se passe présentement au pays où l'on redistribue le revenu des pauvres en faveur des riches. C'est épouvantable. C'est devenu une politique du gouvernement. Et ça n'a rien donné en terme de productivité. Cette injustice sociale est une calamité. Depuis la récession de 1980, il y a eu une montée vertigineuse de la pauvreté au Canada. Là où c'est le plus accentué c'est à Montréal. D'après John McCallum, il y a eu une augmentation du chômage de 6 %, année après année, depuis 1977 au Québec et ce, en sus de ce qu'il y avait auparavant.

Si on supprimait le fédéral, il y aura moins de dédoublement «vertical» — entre gouvernements — on ne se préoccupe pas du dédoublement horizontal car voilà le principe de la décentralisation. Ça dépend de ce qui nous préoccupe le plus. Si ce sont les coûts du dédoublement, nous devrions plutôt supprimer les provinces, pas le fédéral!

CITÉ LIBRE:: *Parmi les propositions constitutionnelles, il y a un amendement qui vise à modifier la Loi sur la Banque du Canada «afin qu'il soit clair que le mandat de la Banque du Canada soit de réaliser et de préserver la stabilité des prix» et ce, sans référence à l'emploi. Quelles pourraient-être les conséquences économiques d'un tel amendement?*

BRETON: Je trouve inacceptable qu'à l'occasion d'un exercice constitutionnel le gouvernement conservateur en profite pour introduire dans la législation du pays son idéologie de droite. Si leur intention est de constitutionnaliser la loi sur la Banque du Canada, c'est une erreur catastrophique; il faut constitutionnaliser le moins de chose possible. C'est un tour de passe-passe. D'une part, le gouvernement fédéral propose que les provinces aient un *input* dans la Banque du Canada pour les problèmes qui relèvent de leurs régions et, d'autre part, le gouvernement fédéral leur dit que la Banque n'a plus de responsabilité pour les problèmes économiques sauf l'inflation. Si les provinces ne sont pas capables d'y voir clair, elles sont vraiment bouchées. Je trouve cette recommandation une manoeuvre politique tellement malhonnête que je ne peux pas croire que les provinces vont l'accepter. Ça n'a aucune place dans un débat constitutionnel. Je ne sais pas ce qu'il y a de si important dans l'inflation — et encore on se retrouve vous et moi là dessus — qu'on en fasse la responsabilité exclusive de la Banque du Canada.

CITÉ LIBRE: *Très peu d'économistes sont en désaccord quant au futur d'un Québec souverain. Toutefois, de nombreux économistes et hommes d'affaires soulèvent maintenant la question de la transition. Par exemple, devant la Commission Bélanger-Campeau, John McCallum, de l'Université McGill, a estimé que le Québec risque de connaître une période tumultueuse pendant plus de dix ans. Qu'en pensez-vous?*

BRETON: Récemment à l'Université de Toronto, McCallum a repris le même thème pessimiste d'une longue et difficile période de transition. Ma réaction à ses propros est que c'est encore trop optimiste. Je pense que la transition sera si compliquée et qu'elle impliquera une liste de questions tellement complexes et litigieuses, que si le Québec décide de se séparer, il le regrettera.

Quand certaines personnes prétendent que tout se déroulera dans l'ordre, cela présuppose un niveau de rationalité incroyable. C'est vrai que la séparation du Québec sera difficile pour le reste du Canada et l'Ontario. S'il y a assez de venin dans le reste du Canada pour qu'il soit prêt à mettre des barrières tarifaires et que des mesures de représailles s'ensuivent du côté du Québec — scénario tout-à-fait réaliste — la dynamique de la vengeance s'enclenchera. Par exemple, si le reste du Canada mettait des barrières tarifaires de 20 %, ça serait une débandade épouvantable pour le Québec. Réalisons une chose: les pressions politiques et sociales seront là. On se retrouvera comme dans les années 30 avec les guerres de tarifs douaniers et de dévaluation de monnaie entre les pays. Non, je ne vois pas ça d'un bon oeil. Il faut arrêter de croire que les Québécois voteront oui et que tout se fera comme sur des roulettes. Ça ne se jouera pas comme ça.

CITÉ LIBRE: *Le Québec pourrait-il conserver la monnaie canadienne?*

BRETON: Absolument, le Québec pourrait adopter la monnaie qu'il voudra. Ça se fait souvent dans le monde. Il n'y a aucun doute. Mais attention! Le Québec serait alors assujetti à la politique monétaire du Canada comme à sa politique fiscale — il est difficile en effet, de les séparer de façon très nette. Or, le Québec serait encore plus impuissant qu'il ne l'est aujourd'hui. Toutefois, je ne crois pas que le Québec voudra conserver la monnaie canadienne. Je pense que c'est une chose que les nationalistes disent pour ne pas énerver, pour ne pas faire peur à la population, et M.Parizeau le sait très bien, oui, très bien.

CITÉ LIBRE: *Et si le Québec adoptait sa propre monnaie?*
BRETON: Il serait obligé, après une certaine période, de la dévaluer. Aucun doute là-dessus.

CITÉ LIBRE: *Vous sentez-vous seul dans votre camp?*
BRETON: Non, cette idée de fédéralisme de concurrence séduit beaucoup mes étudiants. Il y a un cercle qui grossit de jour en jour sur l'idée générale que c'est comme ça que ça fonctionne. Alors, je me sens de moins en moins seul dans mon camp. Pendant un cycle de conférences à l'Université Queen's, dans le cadre des MacGregor Lectures, en 1989, je me suis plaint que le Canada était perdu parce que cette idée du fédéralisme de concurrence ne faisait pas de progrès. Ron Watts m'a dit, à ma grande surprise, que j'avais tort. Mon article de 1986 est sur toutes les grandes listes de lecture des cours universitaires. Le texte d'ailleurs, a été plusieurs fois reproduit en Europe et au Canada.

Les origines du nationalisme culturel

DAVID BEAM ET BRUCE KATZ

Titulaire d'un baccalauréat en philosophie politique de l'Université Brock, David Beam est le rédacteur en chef de la revue politique Jeremiad.
Diplômé en sciences de l'éducation, littérature et en histoire des universités McGill, Sir George Williams, Waterloo et de Montréal, Bruce Katz fut candidat du Nouveau Parti Démocratique aux élections fédérales et provinciales. Il a quitté la politique active en 1990.

Bien que l'esprit général de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen établisse clairement l'influence des philosophes du Siècle des lumières (ainsi que celle de Rousseau), la Déclaration pose un problème en ce qu'elle cherche à concilier deux pôles philosophiques fondamentalement opposés, soit la liberté individuelle et la volonté générale. Sous l'influence respective de Locke et de Rousseau, la Déclaration américaine et la Déclaration française se caractérisent respectivement par un plus grand individualisme idéalisé et par le poids d'un «corps» collectif idéalisé pour contrebalancer l'individualisme outré.

Depuis la Révolution française, il existe deux tendances générales du nationalisme. Toutefois, le concept de ces deux tendances en ce qui concerne l'opposition de l'individualisme à l'idée du corps collectif n'a pas vraiment changé, quoique leur champ de bataille avant 1870 ait été de nature socio-politique et religieuse et de nature culturelle à la suite de l'ascension de la Prusse et de l'unification de l'Allemagne (pangermanisme). Il faut reconnaître que le libéralisme et l'ultraconservatisme contre-révolutionnaire, qui est l'alter-ego du libéralisme, ne sont pas respectivement l'expression du nationalisme et de l'anti-nationalisme, mais qu'ils sont deux notions divergentes de la nation *per se*. Le libéralisme qui tend vers l'universalisme du Siècle des lumières et vers les droits de l'individu incarne l'idée de la nation jusqu'à la défaite de la France par Bismarck alors que l'ultraconservatisme qui tend vers le particularisme et vers le corps collectif incarne l'idée de la nation depuis l'unification de l'Allemagne.

Le concept social de Rousseau est à la fois l'héritier des philosophes du Siècle des lumières et la réfutation de ce même héritage. Ce problème fondamental ne résulte pas uniquement d'une dispute entre Rousseau, Diderot et Voltaire (ce serait banaliser la complexité de la pensée de Rousseau), mais bien du dégoût que Rousseau ressent envers l'injustice économique et sociale de l'époque et de son refus catégorique d'accepter le principe de l'absolutisme «bienfaisant» devant lequel les philosophes du Siècle des lumières font la courbette; de là sa réaction contre l'individualisme outré et son voeu de remplacer le prince par un autre régulateur social: la volonté générale.

Rousseau entoure le concept de la volonté générale dans un romantisme qui deviendra le fondement du mythe culturel allemand et qui, à son tour, marquera la pensée des nationalistes culturels au 20ᵉ siècle. Rousseau n'associe pas seulement à la collectivité la notion de regroupement d'individus vivant ensemble et étant soumis aux mêmes lois,

Le libéralisme qui tend vers l'universalisme du Siècle des lumières et vers les droits de l'individu incarne l'idée de la nation jusqu'à la défaite de la France par Bismarck alors que l'ultraconservatisme qui tend vers le particularisme et vers le corps collectif incarne l'idée de la nation depuis l'unification de l'Allemagne.

mais lui donne également sa propre vie parallèle et supérieure à celle de l'individu. Il se sert du syllogisme suivant pour établir une «vérité» qui n'est pas évidente en elle-même. Le corps collectif devient synonyme du corps humain:

> *«Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous les membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens, et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai déjà dit, le nom de la souveraineté»* [1]

et pour continuer l'analogie:

> *«Par le pacte social nous avons donné l'existence et la vie au corps politique: il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation»* [2]

Ainsi crée-t-on, par une sorte de genèse, le corps mystique de la collectivité sociale qui devient une fin en elle-même, dotée de sa propre force motrice et omnipuissante comme Dieu. (Il faut noter que Rousseau ne définit pas la collectivité en termes de race ni d'ethnie). Il est vrai que Rousseau établit une distinction entre les droits de l'individu et les droits du «souverain», ici synonyme de volonté

générale. La relation entre les droits de l'un et les droits de l'autre est fondée sur la notion d'utilité:

«Tous les services qu'un citoyen peut rendre à l'État, il les lui doit sitôt que le souverain les demande; mais le souverain de son côté, ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté...»[3]

Cet utilitarisme de Rousseau se reflète dans sa notion de la religion «politisée». Rousseau est sceptique face à tout dogme religieux. Il croit que Dieu se manifeste dans la distinction entre le bien et le mal établie par la conscience individuelle. La religion est synonyme de l'action morale et l'homme exerce librement sa volonté face à ses choix moraux.

«Pour Kant, comme pour Rousseau, le christianisme a une valeur symbolique en tant que messager des vérités divines qui n'ont aucun lien avec la véracité de l'Évangile, lequel ni Kant ni Rousseau ne peut accepter»[4] *

Ainsi, les nationalismes engendrés par l'impérialisme français retiennent le caractère internationaliste de la Révolution française. Les révolutions populaires de 1830 à 1848 se déroulent à la lumière de l'esprit démocratique de la Révolution française bien que les nationalismes qu'elles incarnent soient d'origine anti-française sur le plan politique.

Une fois le mysticisme transcendantal de la religion transformé en «culte de primitivisme» [5] (religion «naturelle» dont les valeurs morales dépendent de la volonté de l'individu), il n'y eut qu'une courte distance à parcourir pour que l'action morale de l'individu se transforme en l'action morale du «corps» de la nation et devienne une vertu en elle-même. Par conséquent, la mesure de la moralité devient synonyme de l'expression de la volonté générale en tant que moralité en elle-même. En termes pratiques, cela a entraîné la déification de la nation. D'ailleurs, dans *Du contrat social*, Rousseau parle de la «religion civile» qu'il faut établir comme fin politique. Comme le christianisme est «contraire à l'esprit social» [6], il existe «une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle» [7]. Rousseau affirme que ces «articles ne sont pas «précisément» des dogmes religieux», mais il avoue quelques lignes plus loin qu'ils sont bel et bien les dogmes d'une nouvelle religion:

«Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision sans explications ni commentaires. L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la sainteté du contrat social et des lois: voilà les dogmes positifs» [8]

La genèse est complète. L'individu appartient maintenant corps et âme à la nation qui, à son tour, devient le corps et l'âme de tous et de toutes.

Donc, puisqu'une forme quelconque de religion est nécessaire pour exercer un contrôle sur les masses (Rousseau traita les masses de «canaille» comme le font toutes les élites glorieuses partout dans le monde) et que le christianisme est rejeté *a priori*, la nation, devenue aussi l'État, doit alors constituer sa propre religion. Le concept de la nation est déjà présent chez Jeanne d'Arc [9], mais il est indissociable de la notion de la Monarchie et de l'Église. En effet, Rousseau renverse le concept de la nation de Jeanne d'Arc, faisant de la religion l'expression de la nation. Bien que l'éthique chrétienne se soit perdue dans le déisme national, la base de la théologie chrétienne y demeure, malgré la transformation du *Corpus Christi* en corps mystique de la nation.

Ce mélange d'individualisme et de déisme sécularisé s'impose comme idéologie révolutionnaire partout où l'influence du français en tant que *lingua franca* et la structure bureaucratique et centralisatrice française sont propagées par les armées de Napoléon. Il faut préciser qu'au début de la Révolution, cet aspect idéologique n'importe guère. C'est le conflit militaire qui polarise les tendances politiques en Europe et fait de la guerre un conflit idéologique. Napoléon réorganise les lois françaises selon le Code Napoléon, transformant ainsi en jurisprudence certains principes du Siècle des lumières adoptés par la Révolution tels que l'égalité des citoyens devant la loi; il peut donc être considéré comme l'héritier de la Révolution [10] et, jusqu'à un certain point, l'héritier du Siècle des lumières. Au fur et à mesure que la structure des pays envahis par l'armée française est remaniée selon le Code Napoléon et sa tendance bourgeoise, l'Ancien Régime s'écroule. Le quotidien des habitants est alors changé à un point tel que la hiérarchie féodale n'a plus sa raison d'être [11].

Napoléon rejette cependant plusieurs aspects caractéristiques du Siècle des lumières tels la liberté de la presse et la protection de l'individu contre l'arrestation arbitraire[12]. En termes de *realpolitik*, les guerres napoléoniennes sont un conflit entre despotes pour le contrôle de l'Europe. L'idéologie qui accompagne ce conflit est plutôt sa rationalisation que sa cause. Bien que, d'une certaine perspective, Napoléon soit l'héritier de la Révolution et le véhicule de la culture française de l'époque avec ses valeurs universalistes («culture» dans son sens classique d'expression artistique et de vie intellectuelle), il est aussi le premier dictateur dans le sens moderne du terme car son caractère technocratique le distingue des monarques de l'Ancien Régime. En effet, l'incarnation du dualisme de son concept de la nation en fait le prototype du rousseauiste. Tout démagogue populiste, aussi bien en Ukraine, qu'en Croatie, qu'en Alberta ou qu'au Lac St-Jean, se doit d'être reconnaissant à Napoléon.

Depuis Napoléon, le nationalisme représente la réaction défensive des peuples face à un nationalisme envahissant. Comme ces peuples perdent leurs propres repères face à la force économique, culturelle et militaire de ce nationalisme envahissant, ils ne peuvent qu'imiter ses caractéristiques par un nationalisme parallèle qui devient l'instrument de la résistance. Ainsi, les nationalismes engendrés par l'impérialisme français retiennent le caractère internationaliste de la Révolution française. Les révolutions populaires de 1830 à 1848 se déroulent à la lumière de l'esprit démocratique de la Révolution française bien que les nationalismes qu'elles

incarnent soient d'origine anti-française sur le plan politique. (Il faut noter que la notion de ce qui constitue un «peuple» devient plus étroite avec l'ascension de la Prusse et de la pensée nationaliste allemande).

Le conflit napoléonien prend une tournure plus idéologique au fur et à mesure que l'esprit «éclairé» de Napoléon montre aux peuples assujettis que le soleil peut aussi bien brûler que réchauffer. Dès 1789, les monarques européens défendent l'ordre établi contre ce qui semble être l'esprit républicain (l'armée française est une armée de citoyens-soldats) et incarnent une philosophie concurrentielle à celle de la Révolution, un corps de pensée contre-révolutionnaire. Par conséquent, il ne faut surtout pas nier l'influence idéologique des guerres napoléoniennes, car cette idéologie changera la nature de l'État-Nation. L'expression publique de l'intention française est la libération de peuples subjugués et la réalisation de la démocratie. «L'ironie, c'est que quoique la mission soit libérale et démocratique, la réaction est nationaliste» [13].

La pensée contre-révolutionnaire trouvera sa réalisation politique dans le pangermanisme et dans un nouveau concept raciste de la nation. Il est nécessaire d'expliquer brièvement le fondement philosophique de la Contre-Révolution et son lien avec le nationalisme culturel allemand. Pour bien comprendre le nationalisme culturel allemand, et par extension le nationalisme culturel du 20e siècle, il faut comprendre les philosophes allemands Johann Gottfried Herder et Johann Gottlieb Fichte.

Alors que les philosophes du Siècle des lumières affirment que tous les individus sont égaux, Herder présente sa théorie d'entités ethnolinguistiques. On y voit la source de la notion de société distincte développée plus en profondeur par Fichte.

La Contre-Révolution constitue la réaction de l'ordre établi envers l'individualisme, le rationalisme et l'esprit démocratique, fondements conceptuels de la Révolution. La Contre-Révolution favorise plutôt l'Église et la Monarchie. En tant que manifeste des fondements de la Révolution, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen constitue la cible des contre-révolutionnaires. Ainsi, par sa nature, la Contre-Révolution rejette le rationalisme et l'individualisme du Siècle des lumières. Les tendances contre-révolutionnaires varient du conservatisme modéré de Edmund Burke à la théocratie extrême de Joseph de Maistre dont l'intransigeance doctrinaire engendre l'ultramontanisme de l'Église catholique française qui, à son tour, influence la pensée de Lionel Groulx.

Il faut souligner le caractère antisémite de la Contre-Révolution [14], car il est au coeur de la pensée contre-révolutionnaire. En général, les contre-révolutionnaires associent le juif à l'esprit révolutionnaire et au cosmopolitisme et réagissent avec rage à l'octroi de droits civils aux juifs par la Révolution française. Il ne faut pas oublier que l'antisémitisme existait en Europe avant l'époque des Croisades et que la figure du juif en tant que bouc-émissaire est déjà établie au moment de la Contre-Révolution. Ce que l'on doit retenir de l'antisémitisme de la pensée contre-révolutionnaire est qu'il n'est pas seulement l'expression de la haine de l'Autre, mais qu'il représente également le rejet doctrinaire des Droits de l'homme et de l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Herder, dont les oeuvres n'auraient probablement pas suscité d'intérêt si ce n'avait été de l'influence de l'oeuvre de Burke en Allemagne, *Reflections on the Revolution in France*, écrit avant la Révolution. Cependant, il termine son ouvrage *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* en 1791, pendant le bouleversement révolutionnaire en France. L'oeuvre de Herder est cruciale au fondement du mythe culturel de la pureté germanique. La théorie centrale du pangermanisme qui succède à celles de Herder et de Fichte affirme que la langue et la race du peuple allemand sont demeurées pures, puisque les Romains n'ont jamais conquis ce peuple, contrairement aux Anglais et aux Français qui sont des peuples «impurs». (Après 1870, ce nationalisme racio-culturel ou ethno-culturel se prête si bien à l'idée d'une élite héréditaire que le racisme et l'autorité grandissante de l'élite prussienne se nourrissent mutuellement). Ce concept engendre la doctrine de la supériorité de la race aryenne.

Il faut souligner que la théorie de la «pureté» n'est pas proposée par Herder. Cependant, sa notion de ce que constitue un peuple permet de tirer cette conclusion. Herder considère les valeurs cosmopolites du Siècle des lumières comme le reflet répugnant de l'aristocratie française. Sa propre conception du *Volk*, ou peuple, exprime l'idée de la culture comme expression particulière de la langue et des traditions régionales[15]. Chez Herder, la culture devient synonyme de la langue et du folklore. Cette notion du «peuple» englobe l'idée qu'il est le produit d'une langue commune, d'une tradition historique et mythique particulière. Cette idée pose un problème lorsque l'on y rattache la notion de son immuabilité et de sa pureté. Herder peut être considéré comme le premier multiculturaliste, car pour lui tous les peuples sont égaux mais nécessairement distincts . Cette même doctrine est utilisée en France par le fasciste Jean-Marie Le Pen et le Front National pour expliquer pourquoi les immigrants devraient demeurer dans leur pays d'origine afin de ne pas être «pollués» par la culture française.[16] C'est en vivant chacun dans des régions distinctes que les peuples se développent de façon «naturelle». Alors que les philosophes du Siècle des lumières affirment que tous les *individus* sont égaux, Herder présente sa théorie d'entités ethnolinguistiques. On y voit la source de la notion de société distincte développée plus en profondeur par Fichte.

Ainsi, le *Volksgeist* (littéralement, l'esprit du peuple) unit chaque peuple et, par conséquent, anime la nation. Herder fait du *Volksgeist* une entité organique qui existe au-delà de toute tentative d'analyse rationnelle[17]. On peut comprendre le *Volksgeist* uniquement en termes d'histoire nationale et de traditions folkloriques. On dénote cependant l'influence de Rousseau dans la notion organique et romantique de la collectivité proposée par Herder.

«Le Volksgeist *s'exprime à travers la langue, la littérature, la religion, les arts, les coutumes; il en découle logiquement*

que deux nations ne peuvent avoir le même Volksgeist, *la même culture nationale et que, par conséquent, les règles qui régissent une nation ne sont pas valables pour d'autres nations. Les lois doivent correspondre à l'esprit de chaque nation»*[18].

Alors que les philosophes du Siècle des lumières croient au rationalisme et à l'universalisme, Herder croit au romantisme et au particularisme.

Lorsque la Révolution triomphe en France, Herder lui accorde son soutien. Herder retire cependant son soutien à la Révolution après l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Il insiste sur le fait que l'Allemagne se défend contre les notions rationalistes révolutionnaires. Il croit plutôt que le destin des nations est fixé par les impératifs de la race (non pas la «race» physiologique, mais la race culturelle «anthropologique»), c'est-à-dire la langue, la tradition historique et les frontières géographiques «naturelles», légués par la Providence[19] Gustave LeBon reprend cette idée dans sa doctrine de la «psychologie des peuples».

Ainsi, la plus grande vertu de l'individu est l'amour de sa patrie. «Il faut apprendre, écrit Herder que l'on ne peut être un homme que sur le sol de sa patrie»[20]. Par conséquent, avant même d'être un être humain, on est membre d'un *Volksgeist* particulier. La notion de l'humanité transcendante à toute catégorie raciale, ethnique, religieuse ou linguistique est le fruit d'une vision universaliste et, comme nous l'avons déjà mentionné, la pensée de Herder est particulariste et paroissiale.

Alors que les philosophes du Siècle des lumières croient au rationalisme et à l'universalisme, Herder croit au romantisme et au particularisme.

Fichte fait la synthèse des théories de Herder et de Rousseau et forme, en réaction à la brutalité de l'armée de Napoléon et à la domination culturelle française, la doctrine qui sert de fondement au pangermanisme. L'insistance de Fichte sur la Révolution française comme moyen concret et scientifique de libérer les peuples opprimés fait de lui un philosophe révolutionnaire par excellence (il deviendra plus tard un philosophe contre-révolutionnaire). Pour lui, alors, la Révolution est avant tout action plutôt que théorie[21]. Fichte est l'un des plus ardents partisans de la Révolution pendant sa période jacobine; il admire autant ses succès pratiques que théoriques. «C'est en ce sens qu'on peut dire que Fichte est le seul philosophe dont le système ait subi l'influence profonde de la Révolution» [22]. D'autres philosophes influencés par la Révolution, comme Kant, se définissent plutôt en termes métaphysiques. Quant à lui, Fichte s'intéresse à la *volonté* révolutionnaire qui se transforme en *fait historique*.

Le coup d'état de Napoléon et l'impérialisme français transforment la vision de Fichte de l'aspect français de la Révolution, sans toutefois modifier son idée de la révolution comme outil pratique. La défaite de la Prusse à Jena en 1806 et le despotisme de Napoléon amènent Fichte à faire la synthèse de l'influence de Kant, de Herder et de Rousseau et à en faire un nouveau concept de la nation. Pour Kant, les objets n'ont pas de réalité objective. La réalité est le produit de la relation entre la pensée de l'individu et les objets extérieurs. Donc, cette réalité existe comme fonction des idées que l'individu projette sur le monde extérieur. Par conséquent, le monde extérieur n'est que le produit de la volonté de l'individu à vouloir le conceptualiser, une volonté sans limite réelle.

L'idée de Fichte voulant que la nation se définisse surtout par la langue est le cadeau qu'il laisse au nationalisme culturel: «Cela ne fait aucun doute que partout où l'on retrouve une langue distincte, on retrouve une nation distincte qui a le droit de prendre en charge ses propres affaires et de se gouverner...»

Fichte saisit cette idée et la radicalise dans le concept du Moi et du Non-moi. Selon ce concept, l'expérience que l'individu acquiert en tant que Moi cognitif doit nécessairement se faire en relation avec le Non-moi extérieur qui ne possède aucune importance intrinsèque. Le Non-moi n'est important que dans la mesure où sa présence évoque une conceptualisation quelconque dans le Moi. Lorsque Fichte associe cet absolutisme idéal à la notion du «corps» organique de Rousseau et au Volksgeist de Herder et qu'il rattache le tout à l'idée de la nouvelle grandeur de l'Allemagne, il en résulte la notion de l'Allemagne héroïque, expression commune d'une collectivité linguistique et mythique (Teutons) que l'on appelle le peuple allemand.

Il est vrai que Fichte affirme que «quiconque croit à la vie spirituelle et à la liberté de cette vie ... est de notre race»[23]. Toutefois, contrairement à ce qu'écrit Martial Gueroult[24], il ne s'agit pas de l'expression du cosmopolitisme, mais d'une réaction défensive, d'une apologétique face au potentiel absolutiste de la doctrine de Fichte, qu'il reconnaît lui-même, c'est-à-dire la supériorité d'un peuple par rapport aux autres. Il faut donc reprendre l'idée herderienne des *Volks* égaux mais distincts. Ainsi, un peuple peut acquérir des connaissances d'un autre peuple en tant qu'analogue du Moi qui se sert du Non-moi pour désigner ce qu'est la réalité. Par conséquent, chaque *Volk* est perçu comme «l'Autre» par tout autre *Volk* et, par la même rationalisation du Moi sur le Non-moi, le *Volk* national est intrinsèquement supérieur à l'Autre, le *Volk* étranger. D'ailleurs, Gueroult écrit que le messianisme de Fichte se résume dans le fait qu'il «réserve à l'Allemagne le rôle supérieur, céleste et divin, l'étranger est superficiel, l'Allemagne est profonde...»[25].

Comme pour Herder, la doctrine de Fichte ne s'appuie pas sur l'idée de race en termes biologiques, car il considère germaniques tous les peuples qui envahirent l'Empire Romain, mais il croit que ces peuples ne sont demeurés purs sur le plan linguistique qu'à l'intérieur des frontières de

l'Allemagne[26]. Ainsi, Fichte écrit que «seul l'Allemand, constituant une race vivante, possède une véritable patrie»[27] et, en parlant du destin des Allemands, «il semble que nous soyons les élus du plan universel divin»[28]. Plus tard, la même idée sera reprise et propagée par Hitler.

Logiquement alors, il faut un système d'éducation qui reflète ce destin collectif. Il n'est plus question de la connaissance comme fin en elle-même, mais de la connaissance en tant qu'accessoire de la nation. «Nous devons former les hommes pour qu'ils ne souhaitent que ce que nous voulons qu'ils souhaitent»[29]. Cosmopolite, cela? Dans la distinction qu'établit Fichte entre les peuples, on voit la grande distance qu'il a parcouru depuis l'héritage du Siècle des lumières. Il est représentatif de l'esprit romantique allemand de l'époque.

Il importe de noter que ses *Adresses à la nation allemande* ont été écrites au moment où la notion d'Allemagne unifiée n'était que romantisme (bien qu'elle se concrétisa sous le régime de Bismarck). La notion de la nation allemande constitue la réaction de Fichte envers le sentiment d'humiliation ressenti face à la conquête française. Ce sentiment d'humiliation est ressenti par les Allemands jusqu'à la remontée de la Prusse, par les Français à partir de 1870 (Metz) et encore par les Allemands en 1918. Chaque fois, l'humiliation se dissipe dans l'idée d'une nation gigantesque et culturellement «pure». Il faut donc retenir que l'oppression et la réparation irréaliste des fautes de guerre jouent un rôle dans la montée du nationalisme.

L'idée de Fichte voulant que la nation se définisse surtout par la langue est le cadeau qu'il laisse au nationalisme culturel: «Cela ne fait aucun doute que partout où l'on retrouve une langue distincte, on retrouve une nation distincte qui a le droit de prendre en charge ses propres affaires et de se gouverner...»[30]. En remaniant le déterminisme culturel de Herder, Fichte se fait la source philosophique de la notion de «société distincte», en termes contemporains, l'expression d'un «corps» ethnolinguistique doté, par sa nature, du statut de nation. L'idée de société distincte doit donc être perçue comme étant issue de la doctrine fichtéenne et, en raison de son insistance sur le particularisme, comme le rejet de l'héritage du Siècle des lumières. Toute forme d'ethnocentrisme, y compris le multiculturalisme, partage cette origine fichtéenne. Il y a un monde de différences entre dire que les *individus* sont égaux et dire que les *ethnies* sont égales. Le deuxième énoncé ne reconnaît guère l'existence de l'individu à l'intérieur d'un groupe.

A.O. Lovejoy maintient que la notion de la diversité des peuples est au coeur de la différence entre le Siècle des lumières et l'époque du romantisme[31] et David Cameron ajoute que c'est par cette idée de diversité des peuples que «la préoccupation du génie particulier des nations et des races fait son apparition et, avec elle, l'idéologie du nationalisme»[32]. Il faut reconnaître Fichte, et non Hegel, comme le père du nationalisme culturel. Hegel subit l'influence de Fichte, bien qu'à certains égards le nationalisme de Hegel soit plus exclusiviste. Sur le plan politique, Fichte est le maître de Hegel, et non son disciple. Il faut également reconnaître que la réaction de Fichte et de Hegel à l'égard la philosophie du Siècle des lumières «a engendré, pendant les guerres napoléoniennes, les fondements du nationalisme allemand ainsi que ceux du National Socialisme et du Marxisme, quoique modifiés»[33]

Ainsi la base conceptuelle du pangermanisme subit l'influence consécutive de Herder, de Fichte et de Hegel et, avec la défaite de la France à Metz en 1870, la pensée nationaliste allemande dicte ses termes partout en Europe. Le nationalisme français devient donc l'expression de la pensée allemande. Il s'agit de la haine de la nature allemande, exprimée en termes nationalistes allemands. Alors que les nationalismes européens prenaient forme à la lumière de la Révolution française pendant la première moitié du 19e siècle, vers la fin de ce même siècle, ils se formaient à l'ombre de la Contre-Révolution allemande. Une des conséquences du racisme inhérent à ce nationalisme culturel est la montée d'un antisémitisme virulent en Europe. En réaction à l'antisémitisme croissant en Europe, les juifs européens fondent un nationalisme parallèle pour combattre leurs oppresseurs. Par opposition à l'oppression antisémite, le sionisme rejette, dans ses propres termes racistes, la pensée raciste: le juif devient le Moi et le non-juif devient le Non-moi.

La conséquence la plus néfaste de la prédominance de la pensée nationaliste allemande consiste à diminuer la culture classique en culture anthropologique, c'est-à-dire la culture perçue comme l'expression étroite d'une entité ethnolinguistique particulière. Évidemment, la notion du temps y est pour quelque chose. Si la culture n'est que l'expression des mythes et du folklore de certaines entités ethnolinguistiques vivant à certaines époques historiques et que cette culture constitue une expression valable seulement pendant ces époques, elle est alors une variable de l'histoire. Un tel déterminisme historique ne laisse donc aucune place à la notion de la culture comme expression universelle de la vie intellectuelle de l'être humain qui transcende toutes les époques et toute question de race ou d'ethnie. (Elle puise, en effet, dans l'Éternel.)

Pour faire l'analyse du nationalisme culturel, il est important de noter cet aspect temporel particulier. En tant que concept, ce déterminisme culturel est figé dans le temps, immuable et clos. L'entité ethnolinguistique est le Moi, l'absolu qui ne permet aucune pénétration d'objets extérieurs, dont le passé mythique envahit le présent et élimine toute possibilité d'avenir. C'est dans ce sens que l'on parle de la «disparition» d'un peuple plutôt que de sa constante évolution, car le corps ethnique, par le biais de sa définition de la culture, ne peut permettre une telle évolution, un tel voyage vers l'avenir inconnu. Il s'agit de darwinisme, c'est-à-

Ainsi, la base conceptuelle du pangermanisme subit l'influence consécutive de Herder, de Fichte et de Hegel et, avec la défaite de la France à Metz en 1870, la pensée nationaliste allemande dicte ses termes partout en Europe. Le nationalisme français devient donc l'expression de la pensée allemande.

dire, l'idée de la survie de sa spécificité comme s'il s'agissait de la survie d'une espèce. Tout nationalisme culturel au monde est, à divers degrés, l'héritier de ce déterminisme culturel allemand.

La «psychologie des peuples» traite de tous les mouvements nationalistes du 20e siècle, y compris celui de la décolonisation. Le mécanisme utilisé par les élites des pays en voie de développement pour se défaire du joug de l'impérialisme européen devient leur propre prison. La réaction de ces élites est exactement la même que celle des peuples conquis par Napoléon et celle des nationalistes français face à Bismarck. Les élites assujetties des pays en voie de développement combattent la domination impériale en brandissant la culture locale, soit l'expression de leur propre ethnocentrisme en riposte à l'ethnocentrisme impérial. Ainsi,

La conséquence la plus néfaste de la prédominance de la pensée nationaliste allemande consiste à diminuer la culture classique en culture anthropologique, c'est-à-dire la culture perçue comme l'expression étroite d'une entité ethnolinguistique particulière.

on affirme sa «culture» en reniant la culture envahissante. Ce mécanisme de défense réussit sans doute à libérer le colonisé du joug impérial, mais ne le libère pas de l'ethnocentrisme dont il est dorénavant prisonnier. Alain Finkielkraut note avec justesse qu'en dépit du fait que la philosophie de la décolonisation revête les habits du progressisme révolutionnaire, elle combat l'ethnocentrisme impérial à l'aide des mêmes arguments que ceux avancés par le Romantisme allemand contre la philosophie du Siècle des lumières.[34]

De toute évidence, la définition de la culture constitue le problème qui empêche le nationalisme de retrouver ses racines idéologiques originales dans l'héritage laissé par le Siècle des lumières. Tant et aussi longtemps que la véritable culture suffoquera sous le joug de l'ethnocentrisme culturel, la renaissance du concept d'État libéral semblera hors de portée, car le concept d'État-nation repose sur celui de culture. La Révolution prêche l'universalisme des êtres humains et l'intégration des individus, sans égards à l'ethnie ni à la race dans l'État-nation. La contre-Révolution prêche l'égalité des peuples en insistant sur leurs différences. De nos jours, il est temps que nous parlions de ce qui distingue les États plutôt que de ce qui distingue les ethnies. Sinon, nous demeurerons emprisonnés dans le concept contre-révolutionnaire de ce qui constitue un peuple. ✎

NOTE

*Les citations de sources anglaises ont été traduites en français par les auteurs.

1. Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, II, iv.
2. Ibid., II, iv.
3. Ibid., II, iv.
4. Norman Hampson, *The Enlightenment*, New York, Penguin, 1968,p. 207.
5. Ibid., 208.
6. Rousseau, op.cit., II, viii.
7. Ibid., II, viii.
8. Ibid., II, viii.
9. Conor Cruise O'Brien, "Nationalism and the French Revolution", *The Permanent Revolution: The French Revolution and Its Legacy, 1789-1989*, ed. Geoffrey Best, Chicago, University of Chicago, 1989, 19.
10. William H. McNeill, *A World History*, London, Oxford University, 1979, 429-431.
11. Ibid., 431.
12. Hampson, op.cit., 262.
13. Ibid., 263.
14. Cf. Jacques Godechot, *The Counter-Revolution: Doctrine and Action, 1789-1804*, traduit par Salvator Attansio, New Jersey, Princeton University, 1981.
15. Hampson, op.cit., 247.
16. Pierre-André Taguieff, "The New Cultural Racism in France", traduit par Russell Moore, *Telos*, Number 83, Spring 1990, 109-122.
17. Godechot, op.cit., 104.
18. Ibid., 105.
19. Ibid.
20. Ibid.
21. Martial Gueroult, *Études sur Fichte*, New York, Olms, Hildesheim, 1974, 154.
22. Ibid., 153.
23. Ibid., 185.
24. Ibid.
25. Ibid., 180.
26. Hampson, op.cit., 280-281.
27. Ibid., 281.
28. Ibid.
29. Ibid.
30. Johann Gottlieb Fichte, *Addresses to the German Nation*, ed. G. A. Kelly, New York, Harper, 1968, 184.
31. A.O. Lovejoy cité dans David Cameron, *Nationalism, Self-Determination and the Quebec Question*, Toronto, Macmillan, 1974, 43.
32. David Cameron, op.cit., 43.
33. Hampson, op.cit., 282.
34. Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987, 91.

Avis

Assemblée générale annuelle

Avis est donné aux membres de la Coopérative d'Information *Cité Libre* que la prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le lundi 9 décembre 1991 à 19 heures Salle M-415, pavillon principal Université de Montréal.

Guy Sarault, Secrétaire

Trudeau *off the record*

Jean Pelletier

Ceci est la traduction d'un «commentary» de Jean Pelletier diffusé sur le réseau anglais de la radio de Radio-Canada le 10 octobre dernier.

Ainsi donc nous savons maintenant que Pierre-Elliott Trudeau s'oppose aux dernières propositions constitutionnelles. Nous le savons «off the record».

Il s'y oppose en tant que constitutionnaliste. Il rejette le principe même de la reconnaissance du Québec en tant que société distincte fondée sur sa majorité francophone.

Trudeau questionne: comment garantir cette majorité? Et s'il ne suffisait pas de l'affichage unilingue? Et si la population francophone diminuait?

Sa réponse a fait l'effet d'une bombe: «Cela donnerait au gouvernement de cette société le pouvoir de dire: «déportons quelques centaines de milliers de Québécois qui ne parlent pas français...»».

Avec ce raisonnement, Monsieur Parizeau et tous les nationalistes du Québec ont trouvé en Monsieur Trudeau, un puissant allié.

Évidemment, s'il avait parlé «on the record», Monsieur Trudeau n'aurait pas utilisé ces mots-là. Évidemment, l'homme est assez intelligent pour savoir que celui qui utilise des arguments aussi désespérés et outranciers a perdu le débat d'avance.

Monsieur Trudeau jouit d'une grande influence partout au Canada. Il devrait savoir, depuis le temps, que lorsqu'il parle en public, c'est toujours «on the record». Il peut bien traiter Monsieur Webster de voyou tant qu'il voudra, il reste que ce qu'il a dit, il y croit.

Monsieur Trudeau croit, comme il l'a toujours dit, que définir d'abord l'individu par son attachement à la nation mène inévitablement aux excès.

Mais s'il faut reconstituer sa pensée il nous manque bien des pièces au puzzle. Monsieur Webster a choisi de ne nous révéler qu'un petit morceau de l'exposé de Monsieur Trudeau. En tant que journaliste, je n'ai rien contre l'idée qu'on puisse et même qu'on doive briser la règle du «off the record» si l'on croit sa propre intégrité en jeu. Mais quand on choisit de le faire, il faut aller jusqu'au bout et révéler à ces lecteurs tout ce qui a été dit. Or, «l'éditeur» de la *Gazette* a attendu trois jours avant d'imprimer la nouvelle et son article traitait davantage de l'éthique du journalisme que des faits.

Monsieur Trudeau par ses mots outranciers a sonné une alarme importante. Pour lui, l'idée même de définir le Québec par sa majorité francophone peut conduire ultimement à des atteintes aux droits de l'homme. Pourquoi? Parce qu'une telle clause constitutionnelle renforce la peur de disparaître. Cette peur viscérale de perdre son identité, qui se manifeste partout non seulement au Canada mais dans maints pays et même en France, a entraîné récemment des personnages influents à faire des déclarations outrancières et à défendre des idées abominables dont celle de la déportation dans le but de protéger la dite identité de la majorité.

N'est-ce pas l'ancien président de France, Monsieur Giscard D'Estaing lui-même, qui, il y a seulement deux semaines, pressait ses concitoyens à combattre l'invasion des «étrangers» en utilisant la «loi du sang» pour accorder ou refuser la citoyenneté?

Invasion, déportation, loi du sang, devons-nous utiliser ces mots-là pour débattre des récentes propositions constitutionnelles? Bien sûr, cela ne facilite pas le débat. Mais nous devons nous rappeler que le Canada est un pays comme les autres, qui peut aussi connaître les maux de l'intolérance et du racisme.

Mais s'il faut reconstituer sa pensée il nous manque bien des pièces au puzzle. Monsieur Webster a choisi de ne nous révéler qu'un petit morceau de l'exposé de Monsieur Trudeau

La constitution doit donc être conçue de façon à garantir que le pire ne sera jamais, ni même si peu que ce soit, un scénario probable.

René-Daniel Dubois et la culture

Le cri contre le système

Yves Couture

Le rapport Arpin sur la culture aura eu au moins cela de bon qu'il a suscité des réactions aussi radicales que passionnées. Le court texte de René-Daniel Dubois lu devant la commission parlementaire, au nom de l'Association québécoise des auteurs dramatiques, brûle de cette *rage globale* qui s'essaie d'une époque à l'autre à secouer nos torpeurs. Il est instructif de revenir sur ce dernier-né d'une tradition québécoise du manifeste qu'on croyait épuisée, ne serait-ce que pour ce qu'il laisse apparaître, à travers ses excès même, comme malaise dans la culture. Y revenir donc, mais à notre manière, qui préfère la lucidité, fut-elle inquiète, à la fulgurance informe du cri.

Rappelons l'essentiel de cette inhabituelle présentation de mémoire. Il s'agissait de réagir, du point de vue des créateurs, aux ambitions culturelles proposées par le rapport

Arpin comme objectifs futurs du gouvernement québécois. Réaction qui s'est annoncée en trois mots: désespoir, solidarité, révolte. La trilogie récurrente de l'art québécois moderne. Il y a d'ailleurs puisé sa force — quoiqu'il s'agisse d'une force relative, et ambiguë. Car cette trilogie devait aussi le conduire à ce qui continue trop souvent de faire sa faiblesse: passer d'une conscience aiguë des drames humains les plus profonds à l'appel, on l'avouera, quelque peu à côté de la question, au sursaut nationaliste. Mais n'anticipons pas sur cet aboutissement du texte de Dubois. Suivons d'abord la passion dans son dégoût pour l'indifférence satisfaite.

Le théorème politico-littéraire moderne des artistes québécois qui ont le sens du tragique ne se résumerait-il qu'à ceci: la souffrance existe, on ne la dépasse que par la solidarité, et la solidarité au Québec ne peut passer que par la communion exaltante dans un grand projet nationaliste?

Par la métaphore d'une souffrance individuelle, Dubois impose en quelques lignes l'image de l'angoisse qui ne sait plus se dire que par le hurlement et un défoulement de violence aveugle. En retour, à pareille détresse avouée qui brise le masque des convenances, nous ne saurions plus qu'opposer la placidité froide de fonctionnaires de l'âme. Le Valium comme refus de la souffrance de l'autre, comme refus d'avouer qu'elle est aussi la nôtre. Ce monde d'où le proprement humain s'est retiré, nous dit Dubois, c'est notre culture, c'est le Québec, c'est l'Occident «abatteur d'espoir». L'artiste, dans ce contexte, doit refuser l'engourdissement. Il doit se réapproprier le cri et la souffrance, geste par lequel il permet à nouveau la communion possible de chacun avec les autre. Geste qui le justifie, et dont ce récit symbolique devant des députés qu'on imagine abasourdis participerait éminemment. Car, et nous voici au coeur de l'argument, le rapport Arpin et sa conception technocratique de la culture ne serait qu'un Valium collectif qui masque un vide profond, une «Bible pour les adorateurs du Néant».

Le trait porte, malgré l'outrance. Il fallait rappeler que la culture, bien qu'elle les requiert, n'est pas une somme d'investissements. Elle est mise en forme de l'humain, qui peut communier à travers elle à ce qu'il est, à ce qu'il est de plus profond et authentique, enfin à ce qui le dépasse. Dubois renoue ainsi avec une certaine révolte contre un rapetissement de l'idée de culture, donc de l'homme. Un rapetissement qui semble d'autant plus satisfait de lui-même qu'il manipule de beaux gros chiffres bien ronds auxquels s'ajoute ce supplément d'âme que procure à peu de frais la rhétorique nationaliste.

Révolte actuelle, c'est-à-dire en apparence sans appui sur les grands discours de libération globale d'hier. Nous sommes en 1991. Mais de ces anciens discours demeure la présence envahissante, maléfique, du Système, froid et tentaculaire, dont la barbarie éclaterait au plus haut dans les «grands appareils collectifs». Système auquel seul le Cri solitaire répondrait comme une protestation dérisoire.

Déjà on éprouve un certain malaise. Tout le disours de Dubois ne se complaît-il pas à faire de la révolte ultime l'unique signe de l'authenticité? Ne se dispose-t-il pas du même coup à parer du prestige de celle-ci toutes les aventures où la révolte peut mener et enfermer? N'oublions jamais que la technocratie honnie aujourd'hui par Dubois origine elle-même, en partie, d'une révolte de la raison contre la tradition qui elle, cette mère nourricière, procurait à ceux qui restaient en son sein le sens de la vie et de la mort.

Le malaise augmente lorsque Dubois, à la fin de son texte, situe la Commission sur la culture dans la continuité d'Octobre 1970 et du référendum de 1980. Octobre 1970: méprisés et manipulés par leur élite, les Québécois auraient eu peur de leurs actes, peur d'eux-mêmes. Mai 1980: ils se seraient laissés convaincre qu'ils sont incapables de se comprendre et qu'il leur faut écouter là-dessus ceux qui les «méprisent». Aujourd'hui, «cette commission est celle qui va officialiser notre marche vers le suicide». Dans cette lecture de l'histoire et du présent, qui serait étonnante si elle n'avait pas été répétée cent fois, on retrouve ce bon vieux face à face bien québécois du Tout ou Rien, et le plaisir morbide des grands vertiges du Néant, qui font de si beaux effets de théâtre... On retrouve encore ce paradoxe qui veut qu'on accuse sans cesse les autres de nous mépriser, après avoir soi-même traité le Québec de «puits sans fond» de la Barbarie. Et, ultime répétition de l'histoire, l'appel à la solution politique globale, avec en prime l'horizon catastrophiste d'une guerre civile...

Le théorème politico-littéraire moderne des artistes québécois qui ont le sens du tragique ne se résumerait-il qu'à ceci: la souffrance existe, on ne la dépasse que par la solidarité, et la solidarité au Québec ne peut passer que par la communion exaltante dans un grand projet nationaliste? La souffrance existe, donc faisons l'indépendance... Une potentialité politique sur l'opportunité de laquelle il conviendrait de réfléchir pour peser le pour et le contre, se voit élever au rang de Cri contre le Système. L'indépendance pour la beauté du cri?

La souffrance, réelle et multiple au Québec, et que Dubois a le mérite de montrer comme une des énigmes au coeur de toute vraie culture, malgré tous les rapports Arpin, demande tout de même mieux de nous que de la dissoudre dans d'illusoires rédemptions politiques.

Le nouvel ordre mondial

D'où viendra la peur?

MICHEL DUPUY

La menace et la peur qu'elle engendre ont toujours constitué un moteur tout-puissant d'organisation internationale. De temps immémoriaux, les peuples se sont ligués pour assurer leur défense. Le XXe siècle en témoigne aussi. Les démocraties occidentales ont fait front commun, à la fin des années 1930, face aux dictatures. Une fois sorties victorieuses de la dernière guerre mondiale, elles ont fondé l'Organisation des Nations unies dans l'espoir qu'une sécurité collective, reposant sur un système universel, servirait de dissuasion face aux menaces de nouvelles agressions. Les États membres des Nations unies, regroupés dans une organisation toute-puissante, n'auraient plus peur.

L'impérialisme soviétique, la confrontation entre super-puissances et la guerre froide ont dissipé cette illusion. La menace et la peur ont de nouveau servi à réorganiser le monde. Ainsi la communauté atlantique a bâti ses défenses avec l'OTAN. L'Europe occidentale a réagi à la menace du communisme par la création de la Communauté économique européenne. L'Union soviétique s'est armée et a mobilisé son empire pour assurer son statut de super-puissance. De gré ou de force, le monde a dû s'aligner à l'ouest, ou à l'est, ou dans une neutralité précaire dite de «non-alignement». Au mieux peut-on constater que, grâce à la dissuasion nucléaire, la guerre est restée «froide». Ce qui n'a pas empêché des conflits fratricides sur le glacis des super-puissances.

Mais voilà que brusquement une triple révolution fait disparaître la menace soviétique: la doctrine communiste est discréditée; l'ordre soviétique qu'elle servait à justifier s'écroule; l'Union soviétique elle-même implose économiquement et se désagrège sous la poussée des nationalismes trop longtemps réprimés sous son emprise. Désormais plus personne ne saurait prétendre que l'Union soviétique fait peser une menace imminente. Il faudrait aussi bien mal connaître les États-Unis pour croire qu'ils s'apprêtent à déployer leurs forces pour conquérir le monde. Les structures internationales, nées de la menace soviétique et de la confrontation est-ouest ont perdu leur raison d'être. Le rythme des événements nous bouscule vers un monde nouveau que nos dirigeants ne comprennent plus et qu'ils ne peuvent plus interpréter avec des instruments d'analyse valables encore hier. Désormais d'où viendra la peur? Ne pourrait-on pas, une fois pour toutes, la rejeter comme instrument d'organisation internationale?

Portons un regard neuf sur le monde plutôt déroutant qui nous entoure.

Il a d'abord l'originalité de se rallier dans l'ensemble à une seule doctrine politique: celle des droits de la personne, de la démocratie, de l'économie de marché et du contrat social. Même les concepts de la gauche et de la droite semblent dépassés. Sauf pour quelques attardés notoires comme Cuba et la Chine, le socialisme et le conservatisme, non moins que le communisme, sont désormais discrédités. La guerre idéologique a pris fin et ceci suffirait déjà à nous situer dans un nouvel âge.

D'autre part, la polarisation du monde autour des super-puissances est en train de se défaire. Les satellites soviétiques reprennent leur liberté, qu'il s'agisse de pays anciens à l'est de l'Europe, longtemps étouffés par l'ordre communiste, ou de républiques détachées de l'Union soviétique. On doit s'attendre à ce que des pays comme la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, l'Ukraine, la Georgie, l'Arménie et sans doute d'autres encore apportent une contribution libre et vigoureuse aux conclaves internationaux. Ces pays de la nouvelle vague d'indépendance vont chercher dans la société internationale un appui à leur liberté récente. Quant aux fidèles alliés des États-Unis, longtemps réfugiés derrière le bouclier nucléaire américain, ils devraient retrouver peu à peu une liberté d'action que les affrontements est-ouest avaient restreinte.

Ainsi notre monde, débarrassé de la menace soviétique, affranchi des grands conflits idéologiques, dépolarisé, enrichi par l'accession à l'indépendance de nations éprises de liberté, ce monde nouveau, devrait justifier les plus grands espoirs. Mais en fait, alors que le discours du nouvel ordre est sur toutes les lèvres, les architectes de cet ordre n'ont pas même sorti leur planche à dessin. Une nouvelle génération de conflits, accompagnée de son cortège de menace et de peur, apparaît à l'horizon.

Désormais plus personne ne saurait prétendre que l'Union soviétique fait peser une menace imminente. Il faudrait aussi bien mal connaître les États-Unis pour croire qu'ils s'apprêtent à déployer leurs forces pour conquérir le monde.

C'est que notre nouvel âge a hérité de contradictions fondamentales que notre société internationale est loin d'avoir surmontées. De quoi s'agit-il? Les forces d'intégration économique indiquent clairement que les grands ensembles et la création d'une économie globale seront indispensables dans l'avenir à une prospérité durable; mais simultanément, la renaissance du nationalisme pousse à une fragmentation et à une organisation de l'État difficilement compatibles avec les sociétés pluralistes et une vision universelle. Au pire, le nationalisme intransigeant génère la guerre civile. L'évidence est là: la liberté à l'est de l'Europe ne garantit pas le pain quotidien; les morts jonchent les rues de Vukovar.

La règle du jeu internationale est elle-même incohérente. D'une part, la Charte des Nations unies interdit d'intervenir dans les affaires internes d'un État souverain, sauf si la paix est menacée. D'autre part, les droits

de la personne, y compris les droits politiques et donc la démocratie, y sont également enchassés. Les Nations unies reconnaissent tout aussi clairement les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. La société internationale doit-elle alors intervenir dans une guerre civile où le principe d'autodétermination est en jeu? Doit-elle intervenir lorsque les droits de la personne et la démocratie sont bafoués?

Querelle bysantine? Voyons un peu. Yougoslavie: les Croates et les Slovènes sont-ils des peuples qui ont le droit de disposer d'eux-mêmes, ou le gouvernement yougoslave est-il en droit de considérer leur déclaration d'indépendance comme une rébellion et de l'écraser par la force? Haïti: un coup d'État militaire bouscule une démocratie fragile; doit-on accepter une parodie du droit ou rétablir un président élu démocratiquement, si nécessaire par la force? Arménie: un

Le long cheminement qui va des 14 points du président Wilson et de la Société des Nations jusqu'aux Nations-Unies, a clairement établi la responsabilité collective de la communauté internationale pour la sécurité et le maintien de la paix. Il faut maintenant s'engager dans une nouvelle étape.

pays qui a connu l'indépendance à plusieurs reprises dans son histoire et qui la proclame de nouveau. Doit-il être ignoré de la communauté internationale, comme l'ont toujours fait honteusement les grandes puissances? Qui lui ouvrira les portes des Nations-Unies?

Tant que ces questions demeureront sans réponse, tant que la société internationale vivra dans ces contradictions fondamentales, des vies humaines seront menacées. Nous retrouvons ainsi le mot «menace». La fin du conflit est-ouest, si désirable soit-elle, déstabilise l'ordre que ce conflit avait servi à établir. La menace viendra désormais de cette déstabilisation. Notre nouveau monde sera-t-il fait de querelles de frontières, de crises «à la yougoslave», d'affrontements ethniques, de migrations vers l'ouest «à l'albanaise», de la reconstruction de la «forteresse America» à laquelle se joindrait la «forteresse Europa», de l'abandon des pays en voie de développement, de l'appauvrissement et de la dégradation de sociétés devenues conservatrices, de démagogies nationalistes et de profilération nucléaire? La menace qu'a fait peser l'impérialisme soviétique semble toute simple si on la compare aux dangers que nous promet un tel monde vers lequel nous dérivons.

Il n'y a que deux voies possibles: laisser tout simplement la puissance des uns et la faiblesse des autres recréer de nouveaux équilibres internationaux. Cela veut dire s'en remettre aux affrontements et aux conflits pour que les ajustements se fassent à travers eux. Cela veut également dire la raison du plus fort et la nécessité pour le faible d'aller trouver protection auprès de lui. Ainsi l'est de l'Europe voudra se conforter dans une dépendance à l'égard de l'ouest européen plus fortuné; l'hémisphère occidental cherchera à créer un libre-échange global avec la puissance américaine; les nations du Pacifique ouvriront leurs portes au Japon. Ainsi apparaîtront de nouveaux empires avant même que les anciens aient fini de s'écrouler. Cette voie nous ramènerait en arrière et nous préparerait de nouveaux affrontements. Le monde nouveau se ferait au détriment du système universel de sécurité et de paix que la Société des Nations et les Nations-Unies se sont efforcées de bâtir grâce à la coopération internationale. Le coût de ce réalisme est trop élevé.

La seconde voie demande plus d'audace. Pour surmonter la contradiction entre la mondialisation économique et la fragmentation qu'entraînent les nouveaux nationalismes, il faudra que chaque individu, chaque communauté, prenne mieux conscience de ses multiples appartenances. Le temps est venu d'apprendre à être loyal à la fois à sa profession, à son industrie, à sa ville, à sa région, à son pays et aux grands ensembles où ils se situent. Il faut avoir le courage de rejeter ceux qui nous proposent une distinction fondée sur la lutte des classes, la race, la religion, l'origine, la langue et la nationalité. Nous avons tous une origine, une race, une langue et, presque tous, une religion et une nationalité. Elles constituent un précieux héritage que nous portons en nous et qu'il est légitime de sauvegarder et de transmettre aux générations à venir. Mais elles ne doivent plus servir de principe à l'organisation du pouvoir et des relations internationales. L'appartenance multiple grandit en Europe occidentale au niveau de la ville, de la région, du pays et de la communauté européenne. Cette appartenance multiple fait partie de notre expérience individuelle quotidienne. Nous sommes Montréalais ou Beaucerons ou Gaspésiens, Québécois, Canadiens, nord-américains et citoyens du monde. Non seulement ces loyautés ne sont pas contradictoires mais elles vont rejoindre, au-delà des frontières, les appartenances multiples d'autres hommes et d'autres femmes qui permettront de bâtir un monde meilleur.

Enfin, pour résoudre la contradiction entre la défense des droits de la personne et le principe de non-ingérence, il faut repenser les concepts de territoire et de frontière et doter la communauté internationale de nouveaux modes d'intervention. La libéralisation des échanges commerciaux, les vastes mouvements de capitaux et de personnes à travers le monde ont déjà ouvert les frontières. La révolution des communications, la prise de conscience des problèmes d'environnement et la progression rapide des engagements internationaux les rendent plus perméables. Ces phénomènes font de l'inviolabilité du territoire un concept périmé. Tout territoire est déjà internationalisé, que ce soit par le droit, l'économie, l'image, la pensée, le crime ou les maladies contagieuses. La notion de souveraineté exclusive implantée sur un territoire national est en voie de devenir rapidement désuète.

Aussi le concept d'intervention, généralement caractérisé par l'usage de la force ou de la menace par une grande puissance, est-il lui-même en pleine évolution. Les Nations-Unies se reconnaissent déjà le droit d'intervenir dans les affaires internes d'un État, soit que celles-ci menacent la paix, soit que le gouvernement concerné donne son assentiment. C'est en vertu de cette première dérogation au principe de non-intervention que les Nations-Unies sont venues au secours des Kurdes en Irak. La Communauté européenne est en train de considérer la possibilité d'une force d'interposition

en Yougoslavie. L'Organisation des États américains s'est également prononcée en faveur d'une mission internationale en Haïti pour y rétablir la démocratie. Mais la première dérogation ne peut s'appliquer ni en Yougoslasvie ni en Haïti, car on ne peut considérer raisonnablement leurs conflits internes comme une menace à la paix. La Communauté européenne et l'Organisation des États américains ont ici besoin pour intervenir du consentement préalable des parties en cause, c'est-à-dire des gouvernements croate et yougoslave et du gouvernement en place en Haïti.

Voilà l'obstacle à lever. Le principe de non-ingérence pouvait être légitime dans un monde où les grandes puissances abusaient de leur pouvoir pour faire la loi chez leur voisin. Mais un État peut aussi abuser de son pouvoir à l'intérieur de ses frontières contre sa propre population et la communauté internationale ne doit plus accepter qu'un de ses membres viole impunément les principes et les droits qu'elle veut établir. Sans doute faut-il continuer de condamner les interventions unilatérales, mais il est légitime qu'une organisation internationale, régionale ou universelle, intervienne lorsqu'un de ses membres enfreint par sa conduite les principes fondamentaux de cette organisation. La doctrine du consentement préalable, nous le savons, équivaut trop souvent à un véto donné au coupable.

Il existe déjà toute une panoplie d'instruments de pression sur un État délinquant: condamnation, sanctions économiques, embargo, etc. Le défi est de mettre en place de nouveaux types d'intervention, étroitement réglementés pour empêcher de nouveaux abus, mais allant de l'aide humanitaire jusqu'à l'usage de la force, pour prendre le relai des mesures classiques lorsque celles-ci s'avèrent inefficaces.

Le long cheminement qui va des 14 points du président Wilson et de la Société des Nations jusqu'aux Nations unies, a clairement établi la responsabilité collective de la communauté internationale pour la sécurité et le maintien de la paix. Il faut maintenant s'engager dans une nouvelle étape. Nous devons non seulement reconnaître la responsabilité de la communauté internationale pour la protection des droits de la personne, y compris son droit à la démocratie, mais la doter d'une nouvelle doctrine d'intervention et de moyens efficaces pour les faire respecter.

Si le mot «intervention» choque des oreilles sensibles en raison des abus auxquels il est associé, appellons cette doctrine Assistance internationale au maintien des droits individuels et de la liberté. Avec elle, la peur se tournera vers ceux qui menacent plutôt que vers ceux qui sont agressés.

Y a-t-il un intellectuel dans la salle?

PAUL-CHRISTIAN NOLIN

«Dans les temps anciens, il y avait des ânes que la rencontre d'un ange faisait parler, alors que de nos jours, il y a des hommes que la rencontre du génie fait braire» (ANONYME)

«Dans le tout premier de ses carnets d'écolier, André Laurendeau s'était tracé un programme d'études et de lectures: Rôle et devoirs de l'intellectuel dans notre société... Ce fut son premier thème de réflexion. Il le souligna de deux larges traits. "Écrit noir sur blanc, cela fait plutôt bebête, dira-t-il, mais c'était pour moi la question capitale, la clef de voûte de tout l'édifice que j'allais tenter de construire"».[1]

On imagine le jeune André Laurendeau assis au *Flore* ou au *Petit Voltaire*, réfléchissant sur le rôle et les devoirs de

Tout cela pour en arriver à me demander ce que Laurendeau, si sensible, si pointilleux, si nuancé, aurait pensé du dernier livre de Bernard-Henri Lévy, Les aventures de la liberté?

l'intellectuel, au milieu du grand ballet des beaux esprits de Paris. Il y reconnaîtra Maurras, Léon Daudet, Brasillach, André et Clara Malraux, Drieu LaRochelle, Sartre. Pour reprendre l'expression de Chantigny, «Il écoute, il observe, il note.» Il n'osera jamais aborder ces personnages, prendre part à leur discussion: «Il écoute, il observe, il note».

Sans doute, dans les cafés de Paris et d'ailleurs, rares sont les jeunes gens qui s'interrogent sur la nature de l'intellectuel. À se demander si le cas Laurendeau n'était pas unique...

Au cours de l'élection générale de 1944, Gérard Pelletier tombe par hasard sur André Laurendeau qui était devenu le chef du Bloc populaire: «Je ne saurais dissimuler la joie que m'apporta cette rencontre. Il n'était pas banal, à cette époque, de croiser un candidat qui pouvait s'intéresser, en pleine campagne électorale, à l'amour de Frédéric pour Madame Arnoux!»[2]

Qui lit encore l'*Éducation sentimentale*? Qui prend le temps de se demander ce qu'est un intellectuel? Nos journalistes? L'actualité dans ce qu'elle a de plus superficiel et de

plus marginal les dévore, comme en témoigne l'insignifiance de la plupart de leurs articles. Nos professeurs d'université? Ils ont tellement de mal à s'extirper de leurs «recherches», qu'ils doivent faire appel à des chargés de cours pour donner la majorité de leurs classes. Nos étudiants? Le peu de temps qu'il leur reste après leur job et leurs activités «sociales», ils préfèrent le consacrer à leurs études très spécialisées. Flaubert peut bien aller se rhabiller!

Laurendeau avait raison d'écrire: «Il semble que nous réussissions mieux nos habitants que nos intellectuels». À qui la faute?

Dire que notre société n'a jamais vraiment valorisé la fonction d'intellectuel, c'est passer pour un pleurnicheur. Et demander qu'on paye à des Jean-Paul Desbiens ou des Gérard Pelletier les salaires que l'on offre à nos artistes ou à nos vedettes sportives: de la pure démence!

Tout cela pour en arriver à me demander ce que Laurendeau, si sensible, si pointilleux, si nuancé, aurait pensé du dernier livre de Bernard-Henri Lévy, *Les aventures de la liberté*?

Par son thème et son propos, ce livre fait suite à *L'éloge des intellectuels*, paru quatre ans plus tôt. Mais cette fois-ci, Bernard-Henri Lévy a décidé d'innover en tirant de son ouvrage un film qu'il a lancé en même temps! Un film en quatre épisodes pour la télévision qui sert à mousser le livre qui sert à mousser le film qui sert à ...

Le sous-titre, *Une histoire subjective des intellectuels*, est beaucoup plus révélateur de ce qu'est vraiment le livre: un mélange de dialogues, de soliloques, d'entrevues, d'opinions sur les intellectuels préférés de Bernard-Henri Lévy. Dès le début de la partie, on sent que les dés sont pipés! Certains intellectuels ont davantage la parole que d'autres, on en a même complètement oublié quelques-uns parmi ceux qui comptent.

Avec une suffisance qui n'est pas feinte, Lévy se pose en juge, élevant les uns pour abaisser les autres, séparant les «vrais» intellectuels des «faux». *Une histoire subjective*, en effet!

Les entrevues qu'il a faites avec des gens aussi importants que Claude Simon, Lévi-Strauss, Edmonde Charles-Roux ou Jean Guitton, nous laissent sur notre appétit. On aurait davantage voulu les entendre parler de ce qui leur plaît plutôt que ce qui plaît à Bernard-Henri Lévy. Ces témoins privilégiés de l'histoire intellectuelle française avaient sûrement davantage à nous dire. On ne peut s'empêcher de penser au mot de l'abbé Delille: «Vide de vous et rempli de lui-même».

Malgré tout, l'ouvrage n'en reste pas moins remarquable en ce qu'il propose un éventail des grands esprits qui ont illuminé ce siècle de leur lumière. Chacun y fera d'agréables découvertes.

Paul Valéry, à qui Lévy consacre cinq pages sur les quelque cinq cents de son ouvrage, a écrit en 1910 un petit texte qui s'adresse à tous les Bernard-Henri Lévy de ce monde et qui constitue à lui seul la meilleure des critiques que l'on puisse faire des *Aventures de la liberté*: «Le bien et le mal intellectuels sont baptisés intelligence et sottise; et les intellectuels ont une conscience de ces qualités tout analogue à celle que les moraux ont du bien ou du mal. Là aussi on se figure des justes et des réprouvés, des purs et des impurs. Mais il n'est plus question de liberté».

Comme aurait dit feu le Dr Louis-Philippe Roy: «Que Bernard-Henri Lévy se le tienne pour dit!».

Les aventures de la liberté
BERNARD-HENRI LÉVY
Éditions Grasset, Paris, 1991.

NOTES
1. Louis Chantigny, *L'incunable*, septembre 1984.
2. Gérard Pelletier, *L'incunable*, mars 1984.

Les enfants d'Aataentsic

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

Narrateur: *Toi, au moins, tu ne crois pas que tout ce qui vient des robes noires est empoisonné. Autrement, tu ne mangerais pas avec un tel appétit.*
Senentsi: *Ce sont des mauvaises langues qui parlent ainsi.*
Narrateur: *Oui, mais il reste que la plupart les croient.*
Senentsi: *Je sais...Que veux-tu, ce sont vos ennemis, les Anglais et les Basques qui ont d'abord inventé ces mauvais bruits. Il les ont raconté à nos sorciers, les femmes ont cru les sorciers; elles ont répété ces bruits à leurs hommes; puis la peste est arrivée... Tout le monde pense que c'est par votre faute.*
Narrateur: *(il soupire.Pause)*
Le sauvage continue de déguster ses raisins. Il réfléchit tout haut
Senentsi: *Non, ce sont des pures histoires inventées pour vous nuire.*
Comment! Toi et tes compagnons robes noires, vous auriez quitté votre beau pays pour venir ici, tout exprès pour empoisonner les Hurons? Ça serait manquer d'esprit. D'abord, qu'est-ce que cela vous donnerait? Plus de Hurons, plus de fourrures pour les Français!
Narrateur: *Voilà! Mais, Senentsi, si tu ne crois pas à ces fables répandues contre nous, pourquoi ne le dis-tu pas au reste de ta nation?*
Pourquoi, ce soir, devant l'Assemblée, n'as-tu pas pris notre défense?
Senentsi: *La peste est là. Notre nation se meurt.*
Narrateur: *Mais tu viens de dire toi-même que ce n'est pas à cause de nous!*
Senentsi: *Non.Mais je vois bien que votre Dieu est profondément fâché contre nous, parce que nous refusons de croire et de lui obéir. (Pause) Cette année encore, vous avez couru tout le pays. À peine avez-vous trouvé Huron qui voulut abandonner nos coutumes et tout ce que Dieu défend. Alors la maladie s'est répandue partout, et le pays se voit ruiné.*
Narrateur: *Rendez-vous à Dieu, Senentsi. Qu'attendez-vous?*
Senentsi: *Non, tel est mon sentiment.*

(Le Festin des morts. Scénario d'Alex Pelletier. Écrits du Canada-français. No 22.1966)

Si l'auteur de *Black Robe* s'est largement inspiré des *Children of Aataentsic*, la monumentale histoire du peuple huron de Bruce G.Trigger qui vient enfin de paraître en français, c'est *Le Festin des Morts*, film d'Alex Pelletier et de Fernand Dansereau qui a conforté ce dernier dans sa conviction que l'on pouvait effectivement écrire l'histoire des Hurons du point de vue de ceux-ci. Ce, au grand déplaisir des fils de St-Ignace qui lui ont pourtant fourni, comme à Alex Pelletier d'ailleurs, une grande partie de sa matière première, les admirables *Relations* des jésuites.

Quel habitant de la moitié nord de l'Ile de la Tortue en cette année de consultation sur la reformulation de la confédération canadienne ne voudrait pas savoir comment un groupe assimile tout ou en partie les valeurs culturelles d'un autre groupe humain? C'est de cela que traite en quelques 900 pages Bruce Trigger en retraçant l'ethno-histoire des *Enfants d'Aataentsic*, du nom de la déesse mère de l'humanité dans la mythologie huronne.

Dès leur arrivée au Canada, les Français se sont rendus compte que s'ils voulaient prospérer dans la traite des fourrures ils avaient intérêt à apprendre la langue et à conclure une alliance avec ceux qu'ils appelèrent les Hurons mais qui se nommaient eux, les Wendats ou « Habitants d'une péninsule». Au cours de toute la période historique nous dit Trigger, le huron était la *lingua franca* du commerce non seulement sur les rives du lac Huron mais «également très à l'est, dans la vallée des Outaouais, et sans doute aussi très à l'ouest, chez les Winnebagos, un peuple de Sioux vivant dans la région de Green Bay, dans l'État du Wisconsin.»

La confédération des Wendats regroupaient les tribus Attignaouantan (le peuple de l'Ours), Ataronchonon (le Peuple des Marais) , Attigneenongnahac , Tahontaenrats (les auteurs ne s'entendent pas sur la traduction de ces deux noms) et Arendarhonon (la Nation de la Roche) soit quelques 20 000 «Habitants d'une péninsule» vivant dans une vingtaine de hameaux et villages et pratiquant l'horticulture sur un territoire qui ne mesurait pas plus de 52 kilomètres d'est en ouest et 30 kilomètres du nord au sud à l'extrême sud-est de la baie georgienne, en Ontario.

Aussi longtemps que les rapports entre Français et Wendats se limitèrent aux échanges commerciaux, l'un et l'autre peuple traitèrent d'égal à égal, tous les deux convaincus de leur supériorité respective. Si par exemple les Hurons convenaient de la supériorité technologique des Français ils n'avaient aucune admiration pour leur mode de vie, leur organisation sociale et morale.« Les Hurons ne supportaient pas de voir les Européens gesticuler avec leurs mains, parler tous ensemble, s'interrompre les uns les autres; c'est pourquoi à la blague, ils se moquaient d'eux en les appelant des femmes. Les Hurons méprisaient aussi les négociants qui discutaient le prix de chaque peau, ce qui, pour eux, était totalement contraire à l'esprit de l'alliance conclue avec les Français... Ils étaient scandalisés de voir la façon impitoyable avec laquelle les marchands français se traitaient entre eux et furent horrifiés d'apprendre qu'en France les pauvres étaient obligés de mendier leur nourriture.»

Les choses se gâtèrent à partir de 1634 lorsque les échanges commerciaux entre Français et Hurons furent contrôlées par les jésuites, dont l'influence était tellement considérable, tant à la cour de France qu'au sein de la Compagnie de la Nouvelle France, qu'ils pouvaient interdire le séjour en pays huron à tout Français qui n'était pas soumis à leur autorité. Ce qu'ils firent d'ailleurs, rapatriant en France le coureur des bois qui leur avait appris la langue huronne. Contrairement aux récollets les jésuites voulurent convertir les Hurons sans les européaniser, en changeant leur mode de vie le moins possible.

Mais comment un Français du dix-septième siècle pouvait-il concevoir le bien-fondé d'un système de gouvernement dans lequel même le plus humble ne pouvait jamais être privé de ses droits? Une société dans laquelle on se réjouit davantage de la naisance d'une fille que de celle d'un garçon: les descendants des filles assurant la survie de la famille matriarcale? Enfin comment un missionnaire pouvait-il admettre les relations sexuelles hors mariage,la polygamie et le divorce? Quand le père Lalemant relate qu'il a vu une bonne chrétienne battre son fils de quatre ans, Trigger frémit. Les Hurons en effet, étaient contre toute forme de châtiment corporel pour leurs enfants. Contrairement aux Français, ils considéraient les enfants comme des personnes à part entière.

Contrairement à une opinion largement répandue, Bruce Trigger ne croit pas que les épidémies mirent les Hurons en position d'infériorité numérique par rapport aux autres peuples amérindiens de l'est de l'Amérique du Nord.

L' arrivée des missionnaires jésuites en territoire Wendat coïncida avec la première d'une série d'épidémies qui, en dix ans, devait réduire de moitié la population huronne tuant surtout les enfants et les vieillards. La mort de ces derniers fut particulièrement catastrophique car, nous explique Trigger, chez les Hurons comme dans toute société amérindienne les leaders politiques et religieux ainsi que les artisans les plus accomplis sont des personnes âgées. Il semble en outre, que plusieurs de ces leaders politiques et religieux moururent avant d'avoir pu transmettre leur longue expérience des négociations avec les jésuites.

Contrairement à une opinion largement répandue, Bruce Trigger ne croit pas que les épidémies mirent les Hurons en position d'infériorité numérique par rapport aux autres peuples amérindiens de l'est de l'Amérique du Nord. Leurs ennemis héréditaires, les Iroquois, furent tout autant décimés qu'eux par les maladies européennes. Selon Trigger c'est le zèle missionnaire des jésuites qui fut bien malgré eux à l'origine de la chute de la Confédération huronne. Et c'est là que la lecture des *Enfants d'Aataentsic* devient carrément passionnante car il démontre avec force détails, tirés d'une relecture du point de vue des Wendats des textes de l'époque, à quel point les jésuites ont mal compris les valeurs et la psychologie de ceux qu'ils voulaient convertir.

Décimés par les épidémies et forcés de garder les jésuites

en leur sein de crainte de perdre leurs partenaires commerciaux français, sous-armés en fusils (les jésuites ne donnaient d'armes qu'aux convertis tandis que les marchands hollandais armaient les Iroquois à profusion), contestés dans les moindres détails de leur vie quotidienne par leur propres frères et soeurs devenus chrétiens, les Wendats furent trop démoralisés et divisés pour se défendre avec efficacité contre les assauts des Iroquois.

Tous les Hurons ne furent pas massacrés quand les Iroquois les attaquèrent en 1649. Les Iroquois ont adopté la plupart des réfugiés Hurons qui s'assimilèrent à eux. Des 600 Wendats que les jésuites ramenèrent à Québec un grand nombre fut massacré l'année suivante lorsque les jésuites les livrèrent aux Iroquois contre la promesse que ceux-ci ouvriraient leur confédération aux missionnaires.

Les Hurons de Loretteville sont donc les derniers descendants des quelques 20 000 membres que comptait la confédération des Hommes d'une péninsule au faîte de son histoire. Et en janvier 1990, ils firent de Bruce Trigger un membre adoptif du clan de la Grande Tortue en lui conférant le nom de Nyemea (Nyenmean), «la Tortue qui sait comment» ou «Celui qui trouve les moyens».

Les enfants d'Aataentsic
L'histoire du peuple huron
BRUCE G. TRIGGER
Les Éditions Libre Expression

COURRIER

LECTEUR ASSIDU ET ENTHOUSIASTE, PUIS TÉMOIN SOUVENT DÉSOLÉ

Lecteur assidu et enthousiaste de *Cité Libre* depuis 1954 jusqu'à sa disparition, puis témoin souvent désolé, depuis 1976, de l'évolution politique et constitutionnelle du pays sous la houlette d'anciens *Cité-libristes*, c'est avec un mélange d'espoir et d'appréhension que j'ai lu le premier numéro de la nouvelle série. Dans votre texte de présentation, vous vous dites «résolus de tenir un discours critique qui mette en oeuvre tous les instruments dont nous disposons pour analyser notre société.» Vous espérez rejoindre beaucoup de lecteurs, des «lecteurs qui pourront devenir des collaborateurs.» J'espère que vous accueillerai avec bienveillance les commentaires d'un lecteur qui, sans compter devenir un collaborateur de votre revue, en souhaite néanmoins le succès. Permettez-moi d'expliquer mon ambigüité.

Lecteur assidu et enthousiaste... De ma lecture de *Cité Libre*, je retiens certaines idées fondamentales. Comme Pierre Trudeau, je crois que «l'État doit surtout prendre garde de s'arrêter au seuil de la conscience individuelle»; que «la personne humaine, dans son for intérieur, est la seule autorisée à choisir, en dernière analyse, son échelle de valeurs, et à décider laquelle des forces en présence lui paraît prépondérante»; qu'«une bonne constitution ... ne préjuge pas de ces questions, mais laisse les citoyens libres d'orienter comme ils l'entendent leurs destinées humaines»; que«[les] hommes n'existent pas pour les États, [mais que] ce sont les États qui sont créés pour faciliter aux hommes la réalisation de certains objectifs communs» (*Le Québec et le problème constitutionnel*. 1965); qu'«en posant l'indépendance comme une chose bonne en soi, une affaire de dignité pour tout «peuple normal», on embarque le monde dans une drôle de galère»; que le «concept de nation ... ne peut pas placer plus haut que lui-même dans l'échelle de valeurs la vérité, la liberté, la vie même. C'est un concept qui pourrit tout: en temps de paix, les clercs se font propagandistes de la nation et la propagande se fait mensonge» (en temps de guerre, c'est pire); et que «le concept d'État-nation, qui a réussi à entraver la marche de la civilisation, n'a même pas pu résoudre — si ce n'est par l'absurde — les problèmes qu'il était venu poser. Et quand la civilisation a réussi tout de même à passer, c'est lorsqu'il s'est trouvé des clercs capables de placer la fidélité à l'homme au-dessus de l'appartenance à la nation: Pasternak, Oppenheimer, Joliot-Curie, Russell, Einstein, Freud, Casals, et combien d'autres qui ont répondu: *E pur si muove* , à la raison d'État.» (cf. *La nouvelle trahison des clercs, Cité libre* 1962)

Ces idées, je les fais miennes sans hésiter, mais en y assortissant deux remarques essentielles:1) les mises-en-garde contre l'État-nation et ses effets néfastes doivent s'appliquer avec autant de rigueur au Canada qu'au Québec; 2) il faut se méfier autant de l'effet pourrissant du nationalisme canadien que de celui du nationalisme québecois.

Ces considérations ne se veulent en aucune façon dérogatoires ou restrictives: elles entendent préciser et non nuancer. Lynx pour le Québec, d'accord, mais à condition de ne pas être taupe pour le Canada.

En pratique il découle de ces convictions que je réprouve tant les restrictions imposées par le législateur à l'affichage en anglais au Québec que celles imposées à l'enseignement en cette langue aux enfants francophones. Dans le premier cas, elles me paraissent contraires à nos traditions et indignes de nous; dans le second elles vont à l'encontre de nos propres intérêts. Partout au Canada, les conseils scolaires (souvent aidés par l'État fédéral) ont mis en place des écoles dites d'immersion où l'instruction est prodiguée en français aux anglophones; les parents y voient un précieux instrument de formation et se disputent le privilège d'y inscrire leurs enfants. Au Québec, le législateur refuse aux francophones un avantage semblable en leur interdisant la scolarisation en anglais. Pour justifier cette interdiction, il invoque la menace qui, en Amérique du Nord, pèserait sur la langue française. Cet argument ne tient pas suffisamment compte, me semble-t-il, des progrès réalisés depuis la dernière guerre mondiale dans les techniques de transport et de communication, progrès qui ont fait du Québec le voisin de la France et des autres pays de langue française; de plus, il mésestime l'enracinement du peuple québecois et son attachement à la culture française. Pis, les restrictions en découlant rendent obligatoire ce qui devrait faire l'objet d'un choix libre: nous devrions étudier en français non parce qu'on nous y contraint mais parce que nous y tenons. Une fois établies des exigences pédagogiques universelles, l'État devrait respecter les citoyens au point de leur permettre de faire scolariser leurs enfants dans la langue

de leur choix, même si ce choix lui semble mal avisé. Bref, je me sens en parfait accord avec votre collaborateur, George Tombs, eu égard à ce qu'il a écrit à la fois dans *Vice public, vertu privée* (*Cité libre*, Juillet-août 1991) et dans *I'm staying: an anglophone says he's a citizen too* (*Globe & Mail*. 9 juillet 1991).

Témoin souvent désolé... Dans son rapport préliminaire, la Commission Laurendeau-Dunton enregistre le fait d'une crise très grave qui, si « elle persiste et s'accentue ... peut conduire à la destruction du Canada», et dont il résultera «soit la rupture, soit un nouvel agencement des conditions d'existence». Marc Lalonde, il n'est pas impertinent de le rappeler, trouva mal fondée et alarmiste cette vision, au point de signer un texte où on peut lire: «Le manque de recul que la Commission... a pris devant ceux qui constituent «l'industrie du nationalisme», devant «les professionnels de la race» nous porte à croire qu'elle est devenue le «lobby» de ces groupes» (*Bizarre algèbre!.Cité Libre*, décembre 1965). Pourtant, à peine deux mois plus tôt, Pierre Trudeau et Gérard Pelletier avaient justifié leur adhésion au Parti Libéral fédéral en évoquant l'existence au Canada «d'un certain état d'urgence» et disant craindre «des résultats dommageables à l'union politique canadienne» si la «marche des affaires fédérales ... devait se poursuivre dans l'atmosphère où elle se déroule depuis quelques années».(*Pelletier et Trudeau s'expliquent. Cité Libre*, octobre 1965) La situation devait être urgente en effet pour justifier l'adhésion à un parti que monsieur Trudeau avait qualifié deux ans auparavant d'«aboulique troupeau» (*Pearson ou l'abdication de l'esprit. Cité Libre*, octobre 1963).

Quoi qu'il en soit, le parlement canadien adopta en 1969 une première *Loi sur les langues officielles* et, en 1973, une résolution sur l'usage des deux langues dans la fonction publique fédérale. À la vérité, le gouvernement semble avoir cru que la survie des minorités de langue francaise hors-Québec serait assurée d'Ottawa sans grande implication de la part des provinces. C'est pour cette raison que les «districts bilingues», recommandés avec insistance par Laurendeau-Dunton et dont la création était prévue dans la Loi de 1969, ne virent jamais le jour, et que le statut du français en Ontario ne fut jamais enchâssé dans la constitution — pour ne citer que deux exemples de recommandations importantes dont Ottawa n'a jamais tenu compte. Par la suite, dans des domaines relevant de sa seule juridiction, le gouvernement fédéral s'est montré honteusement pusillanime lorsqu'il s'est agi de défendre les intérêts légitimes des francophones: à l'été de 1976, sa capitulation abjecte au chantage des contrôleurs aériens et des pilotes de ligne de langue anglaise eut pour effet non seulement de contribuer largement à la victoire du Parti Québecois aux élections de novembre mais aussi, et surtout, de mettre en doute le sérieux de son engagement à traiter en égaux les francophones. Qu'on ne me taxe pas de nationalisme: Jean Marchand trouva nécessaire, pour l'honneur, de démissionner du Cabinet — malgré ça, le courageux homme fut défait (comme candidat fédéraliste!) aux élections provinciales de 1976.

Avec l'élection du PQ et la marche vers le référendum, le premier ministre Trudeau s'afficha plus souple à l'endroit des exigences du Québec. Au cours de la campagne référendaire il promit aux Québecois que, s'ils votaient non, il y aurait un renouveau constitutionnel et une réforme du fédéralisme. Qu'en fut-il? La nouvelle constitution (adoptée selon un processus à côté duquel celui du Lac Meech semble d'une transparence cristalline) déplut à ce point à la législature du Québec qu'elle ne l'avalisa jamais — même pas après la défaite du gouvernement péquiste aux mains du Parti Libéral. Le but du rapatriement de 1982 n'était-il pourtant pas de réconcilier le Québec au Canada? Curieuse façon d'y arriver, et pas étonnant qu'il ait eu pour effet de relancer — à retardement — un débat que Gérard Pelletier déplore (*Du pain avant les jeux, même constitutionnels. Cité libre* juillet-août 1991).

Je ne parierais pas lourd sur la survie du Canada au-delà de l'échéance référendaire d'octobre 1992. Le mécanisme d'amendement constitutionnel de 1982 est si lourd qu'il suffira d'un autre Elijah Harper ou d'un autre Clyde Wells pour tout saborder — et ce sont les souverainistes qui s'en frotteront les mains de joie. Le projet de Grande-Baleine, à coup sûr, envenimera les choses. Tout ça m'ennuie tant à cause de mes souches bilingues et biculturelles qu'en raison de considérations pratiques moins nobles: mes économies en dollars canadiens, sur lesquelles je compte pour les années à venir, risquent de ne plus valoir grand-chose. Je souhaite donc une réconciliation, une vraie cette fois-ci: pas une victoire des tenants du *statu quo* mais une paix durable dans un nouveau fédéralisme où souverainisants et fédéralisants, de toutes nuances, trouveront honneur — les uns autant que les autres.

Le rôle de Cité Libre, dans ce débat, pourrait et devrait en être un d'interprète et de conciliateur, car telles sont les exigences des circonstances d'aujourd'hui.

N'eût été de la loyauté de nos ancêtres «Canadiens», le Canada n'existerait pas comme entité politique distincte en Amérique du Nord, avec des traditions britanniques. En 1776 environ, et par loyauté à l'endroit de la Couronne, les «Canadiens» refusèrent l'invitation de Benjamin Franklin (entre autres) de se ranger du côté des treize colonies dans la Guerre de l'Indépendance. Sans cette fidélité, il ne serait resté que peu de territoire au Nord comme refuge pour les Loyalistes (et c'eût été un refuge bien précaire), ni de patrie éventuelle pour les immigrants britanniques; de plus, la vallée du St-Laurent serait passée, et cela pour toujours, sous le contrôle des États-Unis. Ne serait-ce qu'à cause de cette fidélité (mais il y a d'autres raisons aussi), les «Canadiens-Français» sont, à n'en pas douter, un «peuple fondateur» du Canada au même titre que les «Canadiens-Anglais». Tant qu'on s'acharnera à nier cette évidence et à refuser d'en accepter les implications pratiques, on condamnera les «Canadiens-Français» d'ici à s'identifier comme «Québecois» et à chercher à se créer un État souverain distinct, bien à eux, où leur expérience historique et les conséquences qui en découlent ne seront plus contestées.

Le rôle de *Cité Libre*, dans ce débat, pourrait et devrait en être un d'interprète et de conciliateur, car telles sont les

exigences des circonstances d'aujourd'hui. À l'émission *Midday* du réseau anglais de Radio-Canada, à l'occasion du lancement de la revue, vous avez manifesté un authentique attachement à la fois à votre identité française et à votre citoyenneté canadienne. Mes sentiments, j'ose le penser, sont semblables. Permettez-moi donc de formuler, à l'intention de l'équipe de *Cité Libre*, trois suggestions: (1) que votre objectif soit moins de défendre coûte-que-coûte les dernières barricades du fédéralisme (si louable soit-il) que de favoriser la réconciliation entre les belligérants, quelle que soit l'issue du conflit (paradoxalement, c'est probablement la meilleure façon de contribuer à la survie du fédéralisme); (2) faites de *Cité Libre* non une revue de combat mais une tribune d'analyse et de dialogue pour des personnes qui cherchent non à imposer leur solution mais à découvrir une solution qui soit acceptable à tous les intéressés; et (3) faites en une revue bilingue, aussi accueillante aux collaborations en anglais qu'en français, et diffusez la revue à l'échelle du pays: cela illustrera la possibilité de se comprendre et augmentera votre tirage.

PIERRE JONCAS
19 août 1991
Ville Mont-Royal

LETTRE OUVERTE À *CITÉ LIBRE* ET À QUELQUES AUTRES

Devrais-je, d'entrée de jeu, vous dire le soulagement que me procure la relance de *Cité Libre*? Évidemment, la prudence m'appelle à la retenue et m'exhorte à faire preuve d'un peu de patience. Pourtant, l'enthousiasme y est et ne cesse, de son côté, d'entretenir l'espoir. Car qu'est-ce que cela signifie? Que vient donc faire *Cité Libre* dans le Québec de 1991? Qu'on le veuille ou non, seul le temps permettra de répondre à ces questions pourtant pressantes. En attendant, qu'on me permette d'y aller de quelques réflexions qui, sans prétendre au statut de suggestions, portent en elles le désir de voir se rallumer une flamme intellectuelle québécoise (et canadienne) agonisante.

Depuis la remise à l'ordre du jour de la question nationale, les couteaux volent bas. Sous prétexte d'une faillite claire et irrémédiable du fédéralisme canadien actuel, on tente, de part et d'autre, «d'assurer le triomphe définitif de l'esprit grégaire sur les autres manifestations de l'esprit» (Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, folio, 1989, p.95). Entre le nationalisme québécois et le collectivisme diffus (souvent appelé régionalisme) prôné au Canada anglais (pour qui il existerait une «âme canadienne» qu'il faudrait à tout prix sauver des mains de l'envahisseur américain), la pensée ne peut que s'évanouir, sa condition d'émergence, le pari sur l'universel, ayant été sapée. Résultat: un discours creux et insipide qui, au lieu de s'attaquer aux véritables enjeux, déploie une brocante trompeuse et aliénante.

Englués dans ce panorama d'une absolue tristesse, les intellectuels se doivent, de toute urgence, de briser ce cercle vicieux. Pour ce faire, un certain nombre de conditions s'avèrent incontournables. Je me contenterai, pour l'instant, de n'en mentionner que deux.

La première pourrait se formuler ainsi: il faut court-circuiter l'unilatéralité de l'objet de pensée (la question constitutionnelle) afin d'élargir le débat à une perspective beaucoup plus large. Cela veut dire réfléchir aux questions sociales (plein emploi, immigration, place des jeunes dans la société, rôle de l'éducation, réseau de santé, etc.), mais aussi, et surtout, replacer l'individu au centre de la problématique contemporaine. Stephen Schecter, dans le numéro d'octobre 1991, résumait de brillante façon la métamorphose souhaitée:

«C'est le problème moderne par excellence: comment, tout en refusant la subordination, réussir à construire une communauté politique où tous et toutes seront capables de prendre part en tant que sujet qui voit dans l'autre la mesure non pas de l'enfer mais de sa propre humanité?» (p.6).

Que voilà donc une belle façon de relancer le débat sur une voie moins abrutissante que celle qui prévaut actuellement! Comment permettre à un individu d'acquérir une dignité humaine, au Canada et au Québec, en 1991? La reconnaissance des identités collectives et la consolidation des caractères tribaux y suffisent-elles? Rien n'est moins sûr. Trop longtemps cantonné sur des voies de garage, c'est sur celle-ci que le débat doit reprendre sa route.

Or, sabrer dans les idées reçues et faire voler en éclats la canalisation de pensée sur la question constitutionnelle nécessitent aussi une bonne dose de courage et d'indépendance d'esprit. D'où, et c'est la deuxième condition de possibilité d'un débat sain et énergique, le besoin de quitter la logique partisane du slogan et de réinvestir une position autonome, voire iconoclaste. Ce travail a déjà été entrepris dans vos pages par l'entremise d'un texte au vitriol signé Jean-Paul Murray: l'unanimisme juvénile? Au trou, clame-t-il en substance:

«C'est seulement en dénonçant et en contestant les «vérités» que prêchent à longueur de discours les leaders d'opinions, et non en rampant et en bêlant, en véritables moutons de Panurge, que la jeunesse pourra faire évoluer positivement notre société, et aider à préserver les valeurs suprêmes que sont la justice, la tolérance et la démocratie» (no1, p.21).

De même, le travail de défrichage que mène de front Yves Couture sur notre histoire politique récente est à saluer. Loin des grilles d'analyse préconçues et du babillage politicien, ces deux textes parus dans les numéros 2 et 3 sont une source indispensable de réévaluation théorique. Enfin, comment laisser passer sous silence la salutaire intervention de George Tombs sur les deux nationalismes en vigueur au Québec? La ligne qu'il trace entre «nationalisme électif» et «nationalisme ethnique» est, à elle seule, une démonstration d'ouverture inespérée (no3, p.13-16).

Ma réaction positive est-elle prématurée? Le rythme soutenu de la réflexion au cours des trois premiers numéros de la revue me font croire, ou à tout le moins espérer, que non. Sans complaisance, animée d'un souci de rigueur que l'on croyait disparu au Québec depuis un certain temps, *Cité Libre* apporte au débat une fraîcheur dont il avait grandement besoin. Que certaines des opinions véhiculées par ses collaborateurs soient, parfois, fortement discutables (Jean Larose intolérant?, cf. P.-C. Nolin, no3, p.34, Allons donc!) n'ajoute que du piquant au projet. Vivement *Cité Libre*!

LOUIS CORNELLIER
22 ans, professeur de littérature au Cégep Joliette-De Lanaudière, écrivain et critique littéraire au journal Le Devoir, *3 octobre 1991*

Un T-Shirt* «de collection»

- Sur fond blanc, le logo aux couleurs du premier numéro de *Cité libre*, nouvelle série.
- Tissu de qualité, 100% coton, 71/2 onces
- Double couture aux épaules
- Une seule grandeur: X-LARGE

Édition limitée à 75 exemplaires

Chaque T-Shirt est numéroté à la main de 1 à 75 (à l'encre de Chine) et les matrices sont détruites après tirage.

Une aubaine à 30 $.

(T.P.S. et frais d'expédition inclus)

SIMPLE COMME 1 2 3

1

Faites un chèque ou un mandat à *Cité libre*

2

Sur l'enveloppe écrire clairement votre nom et votre adresse, sans oublier le code postal

3

Postez le tout à: ***T-Shirt Cité libre***
3480, Prud'homme, Montréal (Québec) H4A 3H4

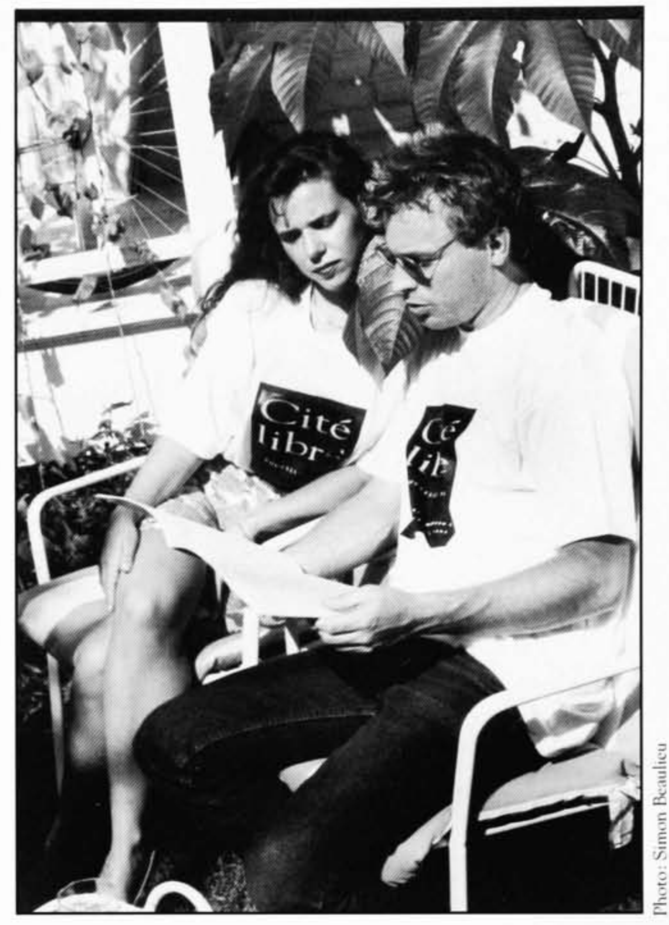


Photo: Simon Beaulieu

Quand vous porterez votre T-Shirt *Cité libre*...vous serez sûr qu'il n'y en a que 74 autres dans le monde entier!

*En France, on préfère écrire tee-shirt, ce qui ne rend pas le mot plus français, bien qu'il soit déjà confortablement installé dans le Petit Robert avec drink, mixer, sweater et autres jeans. Voici ce qu'en dit M. Paul Robert: «Tee (-) Shirt ou T (-) SHIRT. n.m. (1950; mot anglo-amér.). T(ee) « T », et *shirt* « Chemise » [chemise en forme de T]. *Américanisme*. Sous-vêtement en coton à manches courtes, en forme de T (porté à l'origine par les joueurs de base-ball). Par ext. Maillot de coton, le plus souvent à manches courtes. «Cent mille «hippies», garçons et filles aux cheveux longs et aux tee-shirts constellés d'étranges déclarations...» (L'Express 17-7-1967).»

Le mot agace un peu Jacques Cellard, le chroniqueur du Monde. Dans *La Vie du langage*, publié à Paris en 1979, l'éminent linguiste écrit: « Tee-shirt devrait en bonne logique, s'écrire T. shirt. On ne lui voit pas de francisation directe possible: ticheurte ferait un peu *Zazie dans le métro*. On peut du moins suggérer (tous droits d'auteur réservés: il faut bien vivre !) un équivalent amusant: gaminet pour les jeunes gens, gaminette pour les demoiselles ».

À ce jour, M. Cellard n'a pas touché beaucoup de droits d'auteur...

Un lecteur de *Cité libre* aurait-il une meilleure idée?

À L'OCCASION DE LA PARUTION DU NUMÉRO DE DÉCEMBRE

Cité libre RENCONTRE ses lecteurs

DATE
Le jeudi 12 décembre 1991

HEURE
À partir de **17 heures 30**, on peut prendre un apéritif à ses frais.
Le dîner lui-même commence à **18 heures 30** et se termine à 21 heures précises.

LIEU
Restaurant Cathay
73, La Gauchetière Ouest (près Clark), Montréal (dans la rue piétonne)
Métro Place-d'Armes

MENU
- Rouleaux impériaux
- Sumai (Kou tien à la vapeur)
- Soupe aux languettes de canard(Canton)
- Filets de poulet aux champignons chinois (Canton)
- Languettes de boeuf sauce à l'ail (Sechouan)
- Canard War Shu (Canton)
- Riz blanc à la vapeur
- «Fortune cookies»
- Thé chinois.

PRIX
20$ par personne;
10$ pour les étudiants et les chômeurs

RÉSERVATIONS
Téléphoner au plus tôt
Robert Benoît (514) 672-1885
(les places étant limitées, on est prié d'avertir 24 heures à l'avance en cas d'annulation)

Au cours du dîner, on aura l'occasion d'entendre un bref exposé sur le sujet suivant :

«One Vessel, Three Flags»

par

OVIDE MERCREDI

Chef national de l'Assemblée des Premières Nations

Après l'exposé de notre invité, les lecteurs de *Cité libre* pourront lui poser des questions, exprimer leur opinion sur le sujet et même, si ça leur chante, faire la critique du dernier numéro de *Cité libre*.

Retenez vos places aujourd'hui même.

Prochaine rencontre de *Cité libre*

Le jeudi 13 février 1992

(Relâche en janvier)